

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE
PEYMEINADE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060095300017

POSTE COMPTABLE : TP MUNICIPALE DE GRASSE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	44
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	55
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	57
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	60
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
A4 - Etat des provisions	62
A5 - Etalement des provisions	63
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	67

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	69
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	72
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	73
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	74
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	75
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	79
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	80
C3.2 - Liste des établissements publics créés	81
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	82
------------------------------------------------------------	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 06095	VILLE PEYMEINADE BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
-----------------------------------	----------------------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8294
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	402
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d agglomération du Pays de Grasse	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8765512.00	9187527.00	1060.18	1073.24

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	887.15	935.00
2	Produit des impositions directes/population	529.66	507.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	886.83	1133.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	414.57	305.00
5	Encours de dette/population	513.81	860.00
6	DGF/population	45.09	153.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58.81	56.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	117.45	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	46.75	27.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	57.94	76.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 180 000,00	7 438 351,40

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 741 648,60

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	8 180 000,00	8 180 000,00
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 459 269,85	2 986 387,49

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 260 430,15	325 408,86
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 407 903,65

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 719 700,00	4 719 700,00
-----------------------------------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 899 700,00	12 899 700,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 970 000,00	0,00	1 970 000,00	1 970 000,00	1 970 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 197 000,00	0,00	4 327 000,00	4 327 000,00	4 327 000,00
014	Atténuations de produits	125 000,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
65	Autres charges de gestion courante	541 000,00	0,00	575 000,00	575 000,00	575 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 833 000,00	0,00	7 107 000,00	7 107 000,00	7 107 000,00
66	Charges financières	135 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
67	Charges exceptionnelles	23 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	7 000,00		47 500,00	47 500,00	47 500,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		115 500,00	115 500,00	115 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 048 000,00	0,00	7 430 000,00	7 430 000,00	7 430 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	271 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 071 000,00		750 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL		8 119 000,00	0,00	8 180 000,00	8 180 000,00	8 180 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	767 000,00	0,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00
73	Impôts et taxes	5 635 000,00	0,00	5 835 000,00	5 835 000,00	5 835 000,00
74	Dotations et participations	710 000,00	0,00	772 000,00	772 000,00	772 000,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 205 000,00	0,00	7 313 000,00	7 313 000,00	7 313 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 304,44	0,00	20 351,40	20 351,40	20 351,40
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 229 304,44	0,00	7 355 351,40	7 355 351,40	7 355 351,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
TOTAL		7 329 304,44	0,00	7 438 351,40	7 438 351,40	7 438 351,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	741 648,60
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	667 000,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	5 922,00	0,00	0,00	5 922,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	7 021,64	45 000,00	45 000,00	52 021,64
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 879 000,00	1 247 486,51	2 012 000,00	2 012 000,00	3 259 486,51
	Total des dépenses d'équipement	2 885 000,00	1 260 430,15	2 057 000,00	2 057 000,00	3 317 430,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	29 200,00	29 200,00	29 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00	0,00	459 000,00	459 000,00	459 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
020	Dépenses imprévues	100 819,16		178 369,85	178 369,85	178 369,85
	Total des dépenses financières	610 819,16	0,00	1 125 569,85	1 125 569,85	1 125 569,85
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 495 819,16	1 260 430,15	3 313 569,85	3 313 569,85	4 574 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		62 700,00	62 700,00	62 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	100 000,00		145 700,00	145 700,00	145 700,00
	TOTAL	3 595 819,16	1 260 430,15	3 459 269,85	3 459 269,85	4 719 700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 719 700,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	308 799,31	20 400,00	20 400,00	329 199,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	4 560,00	4 560,00	4 560,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	308 799,31	149 960,00	149 960,00	458 759,31
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	297 103,43	0,00	277 375,49	277 375,49	277 375,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 500 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	13 352,00	13 352,00	13 352,00
	Total des recettes financières	1 797 103,43	0,00	1 892 727,49	1 892 727,49	1 892 727,49
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	16 609,55	131 000,00	131 000,00	147 609,55
	Total des recettes réelles d'investissement	1 797 103,43	325 408,86	2 173 687,49	2 173 687,49	2 499 096,35
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	271 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		62 700,00	62 700,00	62 700,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 071 000,00		812 700,00	812 700,00	812 700,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		2 868 103,43	325 408,86	2 986 387,49	2 986 387,49	3 311 796,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 407 903,65
----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 719 700,00
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	667 000,00
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 970 000,00		1 970 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 327 000,00		4 327 000,00
014	Atténuations de produits	235 000,00		235 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	575 000,00		575 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	120 000,00	0,00	120 000,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	47 500,00	250 000,00	297 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	115 500,00		115 500,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		500 000,00	500 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 430 000,00	750 000,00	8 180 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 000,00	0,00	84 000,00
13	Subventions d'investissement	29 200,00	11 000,00	40 200,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	459 000,00	0,00	459 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 259 486,51		3 259 486,51
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	5 922,00	0,00	5 922,00
204	Subventions d'équipement versées	52 021,64	9 700,00	61 721,64
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	125 000,00	125 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	375 000,00	0,00	375 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	131 000,00	0,00	131 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	178 369,85		178 369,85
Dépenses d'investissement – Total		4 574 000,00	145 700,00	4 719 700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 719 700,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	24 000,00		24 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	610 000,00		610 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		72 000,00	72 000,00
73	Impôts et taxes	5 835 000,00		5 835 000,00
74	Dotations et participations	772 000,00		772 000,00
75	Autres produits de gestion courante	72 000,00	0,00	72 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 351,40	11 000,00	31 351,40
78	Reprise sur amortissements et provisions	22 000,00	0,00	22 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 355 351,40	83 000,00	7 438 351,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	741 648,60
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	277 375,49	0,00	277 375,49
13	Subventions d'investissement	329 199,31	0,00	329 199,31
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	53 000,00	53 000,00
204	Subventions d'équipement versées	125 000,00	0,00	125 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 700,00	9 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 560,00	0,00	4 560,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		250 000,00	250 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	147 609,55	0,00	147 609,55
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		500 000,00	500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 352,00		13 352,00
Recettes d'investissement – Total		899 096,35	812 700,00	1 711 796,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 407 903,65
------------------------------------------------------------	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 600 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 719 700,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 970 000,00	1 970 000,00	1 970 000,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	34 400,00	51 540,00	51 540,00
60611	Eau et assainissement	51 550,00	65 000,00	65 000,00
60612	Energie - Electricité	313 550,00	300 000,00	300 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	19 000,00	20 700,00	20 700,00
60623	Alimentation	200 000,00	142 000,00	142 000,00
60624	Produits de traitement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 750,00	6 100,00	6 100,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	20 500,00	20 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	23 270,00	128 500,00	128 500,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	5 850,00	5 850,00
60636	Vêtements de travail	17 700,00	20 800,00	20 800,00
6064	Fournitures administratives	700,00	9 000,00	9 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	125 080,00	65 200,00	65 200,00
611	Contrats de prestations de services	5 030,00	19 300,00	19 300,00
6135	Locations mobilières	97 060,00	140 350,00	140 350,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains	107 000,00	90 500,00	90 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	129 100,00	123 000,00	123 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	89 000,00	121 000,00	121 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	24 900,00	24 900,00
61551	Entretien matériel roulant	35 300,00	31 000,00	31 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 960,00	12 800,00	12 800,00
6156	Maintenance	87 900,00	103 450,00	103 450,00
6161	Multirisques	80 000,00	37 800,00	37 800,00
6168	Autres primes d'assurance	4 620,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	38 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 550,00	4 300,00	4 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 070,00	19 990,00	19 990,00
6188	Autres frais divers	16 655,00	9 550,00	9 550,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 200,00	1 310,00	1 310,00
6226	Honoraires	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	32 000,00	32 000,00
6228	Divers	10 000,00	3 500,00	3 500,00
6231	Annonces et insertions	17 500,00	29 560,00	29 560,00
6232	Fêtes et cérémonies	63 080,00	46 400,00	46 400,00
6236	Catalogues et imprimés	23 200,00	18 000,00	18 000,00
6237	Publications	16 100,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	8 650,00	11 250,00	11 250,00
6247	Transports collectifs	2 300,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6255	Frais de déménagement	9 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	13 960,00	10 250,00	10 250,00
6261	Frais d'affranchissement	16 500,00	17 500,00	17 500,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	59 058,00	35 350,00	35 350,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 100,00	2 300,00	2 300,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 500,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	60 317,00	61 750,00	61 750,00
63512	Taxes foncières	21 000,00	21 000,00	21 000,00
63513	Autres impôts locaux	3 040,00	3 500,00	3 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 650,00	8 700,00	8 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 197 000,00	4 327 000,00	4 327 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	32 995,73	15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 899,98	12 044,80	12 044,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 846,42	52 522,54	52 522,54
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 139,99	7 649,98	7 649,98
64111	Rémunération principale titulaires	1 884 278,71	1 875 704,24	1 875 704,24
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	69 005,05	60 411,75	60 411,75
64118	Autres indemnités titulaires	437 800,38	572 057,27	572 057,27
64131	Rémunérations non tit.	358 861,47	323 578,02	323 578,02
64138	Autres indemnités non tit.	85 026,45	90 116,03	90 116,03
64168	Autres emplois d'insertion	105 195,06	127 834,28	127 834,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	454 225,05	446 437,12	446 437,12

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	662 682,89	656 925,28	656 925,28
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 096,12	21 462,94	21 462,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	51 000,00	51 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 816,70	5 285,75	5 285,75
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 130,00	8 470,00	8 470,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	125 000,00	235 000,00	235 000,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	32 000,00	163 000,00	163 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	93 000,00	72 000,00	72 000,00
65	Autres charges de gestion courante	541 000,00	575 000,00	575 000,00
6531	Indemnités	110 000,00	118 000,00	118 000,00
6532	Frais de mission	0,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6535	Formation	0,00	4 500,00	4 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	14 000,00	14 000,00
6553	Service d'incendie	56 000,00	56 200,00	56 200,00
65548	Autres contributions	8 000,00	0,00	0,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	41 000,00	39 000,00	39 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	8 000,00	6 000,00	6 000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	69 000,00	85 800,00	85 800,00
657362	Subv. fonct. CCAS	81 000,00	97 000,00	97 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	143 000,00	131 000,00	131 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 833 000,00	7 107 000,00	7 107 000,00
66	Charges financières (b)	135 000,00	120 000,00	120 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	140 000,00	125 000,00	125 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 000,00	-9 000,00	-9 000,00
6688	Autres	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	23 000,00	40 000,00	40 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	18 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	7 000,00	47 500,00	47 500,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	7 000,00	39 500,00	39 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	8 000,00	8 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	115 500,00	115 500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 048 000,00	7 430 000,00	7 430 000,00
023	Virement à la section d'investissement	800 000,00	500 000,00	500 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	271 000,00	250 000,00	250 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	271 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 071 000,00	750 000,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 071 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 119 000,00	8 180 000,00	8 180 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	76 700,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	86 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	18 000,00	24 000,00	24 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 000,00	24 000,00	24 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	767 000,00	610 000,00	610 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	22 000,00	21 000,00	21 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 340,00	1 800,00	1 800,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	16 887,00	5 900,00	5 900,00
7062	Redevances services à caractère culturel	28 450,00	16 000,00	16 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	350 000,00	222 000,00	222 000,00
70688	Autres prestations de services	2 680,00	1 300,00	1 300,00
7078	Autres marchandises	0,00	10 700,00	10 700,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	4 935,00	3 000,00	3 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	60 000,00	72 000,00	72 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	110 000,00	85 000,00	85 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 000,00	3 600,00	3 600,00
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	300,00	1 400,00	1 400,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	155 000,00	154 300,00	154 300,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 408,00	11 000,00	11 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	5 635 000,00	5 835 000,00	5 835 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 250 000,00	4 393 000,00	4 393 000,00
73211	Attribution de compensation	650 000,00	650 000,00	650 000,00
73221	FNGIR	44 000,00	44 000,00	44 000,00
7336	Droits de place	11 000,00	8 000,00	8 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	230 000,00	230 000,00	230 000,00
7362	Taxes de séjour	2 000,00	10 000,00	10 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	448 000,00	500 000,00	500 000,00
74	Dotations et participations	710 000,00	772 000,00	772 000,00
7411	Dotation forfaitaire	400 000,00	374 000,00	374 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	95 000,00	100 000,00	100 000,00
744	FCTVA	0,00	25 000,00	25 000,00
74718	Autres participations Etat	10 970,00	47 000,00	47 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	26 300,00	18 500,00	18 500,00
74748	Participat° Autres communes	2 730,00	500,00	500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	3 000,00	3 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	175 000,00	204 000,00	204 000,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	72 000,00	72 000,00
752	Revenus des immeubles	75 000,00	72 000,00	72 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 205 000,00	7 313 000,00	7 313 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 304,44	20 351,40	20 351,40
7718	Autres produits except. opérat° gestion	24 304,44	20 351,40	20 351,40
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	22 000,00	22 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	18 000,00	18 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 229 304,44	7 355 351,40	7 355 351,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	100 000,00	83 000,00	83 000,00
722	Immobilisations corporelles	85 000,00	72 000,00	72 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 000,00	11 000,00	11 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	83 000,00	83 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 329 304,44	7 438 351,40	7 438 351,40

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	741 648,60
------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	6 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	45 000,00	45 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	45 000,00	45 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	578 000,00	664 000,00	664 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	64 000,00	150 000,00	150 000,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	350 000,00	158 500,00	158 500,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	80 000,00	110 900,00	110 900,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	96 600,00	309 000,00	309 000,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	198 500,00	111 300,00	111 300,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	125 500,00	50 000,00	50 000,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	96 890,00	142 700,00	142 700,00
11002	Opération d'équipement n° 11002 (5)	0,00	0,00	0,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	58 800,00	90 000,00	90 000,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	6 900,00	13 700,00	13 700,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	29 360,00	39 200,00	39 200,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	40 000,00	21 000,00	21 000,00
13016	Opération d'équipement n° 13016 (5)	399 700,00	0,00	0,00
15004	Opération d'équipement n° 15004 (5)	82 000,00	45 700,00	45 700,00
15017	Opération d'équipement n° 15017 (5)	100 000,00	30 000,00	30 000,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	149 000,00	0,00	0,00
16002	Opération d'équipement n° 16002 (5)	198 750,00	46 000,00	46 000,00
18001	Opération d'équipement n° 18001 (5)	0,00	0,00	0,00
18002	Opération d'équipement n° 18002 (5)	225 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 885 000,00	2 057 000,00	2 057 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	84 000,00	84 000,00
10223	TLE	60 000,00	84 000,00	84 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 200,00	29 200,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	20 400,00	20 400,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	8 800,00	8 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00	459 000,00	459 000,00
1641	Emprunts en euros	428 000,00	439 000,00	439 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	5 000,00	5 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	4 000,00	3 300,00	3 300,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	17 000,00	11 700,00	11 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	375 000,00	375 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	375 000,00	375 000,00
020	Dépenses imprévues	100 819,16	178 369,85	178 369,85
Total des dépenses financières		610 819,16	1 125 569,85	1 125 569,85
45816	DEPENSES SOUS MANDAT CAPG RESEAU EAU (6)	0,00	131 000,00	131 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	131 000,00	131 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 495 819,16	3 313 569,85	3 313 569,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	100 000,00	83 000,00	83 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	15 000,00	11 000,00	11 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	15 000,00	2 000,00	2 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	1 000,00	1 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	2 000,00	2 000,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0,00	6 000,00	6 000,00
	Charges transférées (9)	85 000,00	72 000,00	72 000,00
2313	Constructions	85 000,00	72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	62 700,00	62 700,00
204422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	0,00	9 700,00	9 700,00
2313	Constructions	0,00	11 000,00	11 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	42 000,00	42 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	145 700,00	145 700,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 595 819,16	3 459 269,85	3 459 269,85
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	1 260 430,15
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 719 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	20 400,00	20 400,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	20 400,00	20 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	125 000,00	125 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	125 000,00	125 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 560,00	4 560,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	4 560,00	4 560,00
Total des recettes d'équipement		0,00	149 960,00	149 960,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 797 103,43	1 877 375,49	1 877 375,49
10222	FCTVA	200 000,00	202 375,49	202 375,49
10226	Taxe d'aménagement	97 103,43	75 000,00	75 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	13 352,00	13 352,00
Total des recettes financières		1 797 103,43	1 892 727,49	1 892 727,49
45821	RECETTES SOUS MANDAT CABRIS (5)	0,00	0,00	0,00
45822	RECETTES SOUS MANDAT SPERACEDES (5)	0,00	0,00	0,00
45823	RECETTES SOUS MANDAT LE TIGNET (5)	0,00	0,00	0,00
45824	RECETTES SOUS MANDAT ST CEZAIRE (5)	0,00	0,00	0,00
45825	RECETTES SOUS MANDAT CAPG (5)	0,00	0,00	0,00
45826	RECETTES SOUS MANDAT CAPG RESEAU EAU (5)	0,00	131 000,00	131 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	131 000,00	131 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 797 103,43	2 173 687,49	2 173 687,49
021	Virement de la sect° de fonctionnement	800 000,00	500 000,00	500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	271 000,00	250 000,00	250 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	0,00	31 000,00	31 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	2 000,00	2 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	49 000,00	49 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	12 000,00	12 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 000,00	1 000,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	1 000,00	1 000,00
28152	Installations de voirie	0,00	6 000,00	6 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	2 000,00	2 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 000,00	1 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	18 000,00	18 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	29 000,00	29 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	19 000,00	19 000,00
28184	Mobilier	0,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres immo. corporelles	271 000,00	49 000,00	49 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 071 000,00	750 000,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	62 700,00	62 700,00
2031	Frais d'études	0,00	52 000,00	52 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 000,00	1 000,00
2111	Terrains nus	0,00	9 700,00	9 700,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 071 000,00	812 700,00	812 700,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 868 103,43	2 986 387,49	2 986 387,49
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	325 408,86
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 407 903,65
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 719 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		138 879,52	a 284 888,64	664 000,00	b 664 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 748,80	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	6 748,80	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 559,97	21 885,90	409 500,00	409 500,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	386 500,00	386 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	12 559,97	21 299,10	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	586,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	126 319,55	256 253,94	244 500,00	244 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	105 453,39	256 253,94	244 500,00	244 500,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	20 866,16	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-948 888,64
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : RESERVES FONCIERES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 3 000,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	2 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-153 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		217 507,93	a 73 415,56	158 500,00	b 158 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 702,03	6 219,98	117 000,00	117 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	109 300,00	109 300,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	5 471,18	5 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	748,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 702,03	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	214 805,90	67 195,58	41 500,00	41 500,00	0,00
2313	Constructions	214 805,90	67 195,58	41 500,00	41 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-231 915,56
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		67 813,05	a 1 687,40	110 900,00	b 110 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	94 400,00	94 400,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	47 600,00	47 600,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	23 700,00	23 700,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 813,05	1 687,40	16 500,00	16 500,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	498,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 300,00	1 687,40	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	61 015,05	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-112 587,40
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		66 382,63	a 42 838,80	309 000,00	b 309 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 240,00	5 760,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	12 240,00	5 760,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 243,96	26 436,00	79 000,00	79 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	9 243,96	26 436,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 898,67	10 642,80	225 000,00	225 000,00	0,00
2313	Constructions	44 898,67	10 642,80	225 000,00	225 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-351 838,80
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		34 968,85	a 173 604,83	111 300,00	b 111 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 970,85	0,00	111 300,00	111 300,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00
2152	Installations de voirie	29 970,85	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 998,00	173 604,83	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 134,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	864,00	173 604,83	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-284 904,83
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		81 973,81	a 49 910,77	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	81 973,81	49 910,77	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	81 973,81	49 910,77	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-99 910,77
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		96 224,19	a 130 699,36	142 700,00	b 142 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	96 224,19	130 699,36	142 700,00	142 700,00	0,00
2152	Installations de voirie	29 994,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 900,80	0,00	32 500,00	32 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 473,77	3 563,08	21 000,00	21 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	38 294,51	116 520,74	67 500,00	67 500,00	0,00
2184	Mobilier	15 354,74	0,00	17 450,00	17 450,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 205,99	10 615,54	4 250,00	4 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-273 399,36
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11002 (1)
LIBELLE : RENOVATION COMPLEXE SPORTIF

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 269 441,78	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	320 282,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	309 593,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	9 996,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	692,88	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 490,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 082,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 626,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	20 744,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 036,69	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 907 668,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 447 867,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 172,81	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	457 628,64	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 854,53	a 32 046,05	90 000,00	b 90 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 107,33	5 630,00	36 100,00	36 100,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 107,33	5 630,00	36 100,00	36 100,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 747,20	26 416,05	53 900,00	53 900,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 747,20	26 416,05	39 900,00	39 900,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-122 046,05
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 075,92	a 3 804,10	13 700,00	b 13 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 075,92	3 804,10	13 700,00	13 700,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 075,92	3 804,10	13 700,00	13 700,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 504,10
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 740,10	a 4 651,01	39 200,00	b 39 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 740,10	4 651,01	39 200,00	39 200,00	0,00
2184	Mobilier	14 426,13	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 313,97	4 651,01	34 000,00	34 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 851,01
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 967,06	a 449,00	21 000,00	b 21 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 967,06	449,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	449,00	7 800,00	7 800,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 967,06	0,00	6 700,00	6 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 449,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13016 (1)
LIBELLE : REHABILITATION CENTRE VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 150 530,50	a 101 808,89	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	176 795,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	173 307,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 487,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 147,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	26 120,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 570,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	935 588,16	101 808,89	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	60 477,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	875 110,92	101 808,89	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-101 808,89
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15004 (1)
LIBELLE : PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		292 255,69	a 44 416,20	45 700,00	b 45 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	284 983,69	44 416,20	45 700,00	45 700,00	0,00
2313	Constructions	42 138,95	44 416,20	20 700,00	20 700,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	242 844,74	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-90 116,20
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15017 (1)
LIBELLE : CREATION D UN COMPLEXE CULTUREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		453 270,24	a 51 648,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	453 270,24	51 648,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	438 418,80	51 648,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	14 851,44	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-81 648,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX PLUVIALES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 076 662,85	a 169 304,16	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 993,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 993,96	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 049 668,89	169 304,16	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 049 668,89	169 304,16	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-169 304,16
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16002 (1)
LIBELLE : RENOVATION VIEUX VILLAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		118 493,30	a 79 313,74	46 000,00	b 46 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 032,00	10 152,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 032,00	10 152,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	114 461,30	69 161,74	46 000,00	46 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	41 289,34	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	114 461,30	27 872,40	46 000,00	46 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-125 313,74
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18001 (1)
LIBELLE : PROGRAMME DE VOIRIE SECURITE ROUTIERE ET URBAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		566 076,97	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 035,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 256,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 059,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 719,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	557 501,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	521 502,73	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	35 998,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18002 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT COEUR DE VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		125 204,48	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	204,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	204,48	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	620 670	630 200	106 500	219 900	73 200	173 000	8 000	0	11 700	1 465 400	5 000	3 313 570
- Equipements municipaux (2)		630 200	106 500	219 900	73 200	152 600	8 000	0	0	821 600	0	2 012 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	45 000	0	45 000
- Opérations financières	620 670											620 670
Dépenses d'ordre	145 700											145 700
Total dépenses de l'exercice	766 370	630 200	106 500	219 900	73 200	173 000	8 000	0	11 700	1 465 400	5 000	3 459 270
RAR N-1 et reports	0	195 987	9 013	81 871	101 977	7 263	0	0	0	864 320	0	1 260 430
Total cumulé dépenses d'investissement	766 370	826 187	115 513	301 771	175 177	180 263	8 000	0	11 700	2 329 720	5 000	4 719 700

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 628 427	0	4 560	0	0	20 400	0	0	0	331 000	2 000	2 986 387
RAR N-1 et reports	1 584 807	0	0	45 581	0	0	0	0	0	102 925	0	1 733 313
Total cumulé recettes d'investissement	4 213 234	0	4 560	45 581	0	20 400	0	0	0	433 925	2 000	4 719 700

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 329 350	3 595 387	361 399	1 467 984	159 292	284 158	133 266	71 471	34 500	742 292	900	8 180 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 329 350	3 595 387	361 399	1 467 984	159 292	284 158	133 266	71 471	34 500	742 292	900	8 180 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	6 629 000	249 051	300	302 700	16 000	1 000	72 000	1 000	75 000	74 300	18 000	7 438 351
RAR N-1 et reports	741 649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	741 649
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 370 649	249 051	300	302 700	16 000	1 000	72 000	1 000	75 000	74 300	18 000	8 180 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		766 370	826 187	115 513	301 771	175 177	180 263	8 000	0	11 700	2 329 720	5 000	4 719 700
Dépenses réelles		620 670	826 187	115 513	301 771	175 177	180 263	8 000	0	11 700	2 329 720	5 000	4 574 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	178 370	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178 370
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 000	0	84 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	20 400	0	0	0	8 800	0	29 200
16	Emprunts et dettes assimilées	442 300	0	0	0	0	0	0	0	11 700	0	5 000	459 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 922	0	5 922
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 022	0	52 022
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 000	0	375 000
Opérations d'équipement		0	826 187	115 513	301 771	175 177	159 863	8 000	0	0	1 672 976	0	3 259 487
101	PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	948 889	0	948 889
103	RESERVES FONCIERES	0	152 000	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	153 000
105	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	231 916	0	0	0	0	0	0	0	231 916
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	25 500	0	0	0	87 087	0	0	0	0	0	112 587
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0	297 339	54 500	0	0	0	0	0	0	0	0	351 839
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0	28 300	0	0	0	60 000	0	0	0	196 605	0	284 905
109	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 911	0	99 911

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0	160 758	46 192	0	0	5 576	0	0	0	60 874	0	273 399
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0	98 625	14 821	0	0	0	8 000	0	0	600	0	122 046
112	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES	0	0	0	17 504	0	0	0	0	0	0	0	17 504
113	MATERIELS ET MOBILIERES DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	43 851	0	0	0	0	0	0	0	43 851
114	MATERIELS ET MOBILIERES SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	14 249	0	0	7 200	0	0	0	0	0	0	21 449
13016	REHABILITATION CENTRE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 809	0	101 809
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0	49 416	0	8 500	0	7 200	0	0	0	25 000	0	90 116
15017	CREATION D UN COMPLEXE CULTUREL	0	0	0	0	81 648	0	0	0	0	0	0	81 648
152	RESEAUX EAUX PLUVIALES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169 304	0	169 304
16002	RENOVATION VIEUX VILLAGE	0	0	0	0	86 329	0	0	0	0	38 985	0	125 314
18002	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	30 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 000	0	131 000
45816	DEPENSES SOUS MANDAT CAPG RESEAU EAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 000	0	131 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		145 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 700
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	83 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	62 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 700

RECETTES													
Total recettes investissement		2 805 331	0	4 560	45 581	0	20 400	0	0	0	433 925	2 000	3 311 796
Recettes réelles		1 992 631	0	4 560	45 581	0	20 400	0	0	0	433 925	2 000	2 499 096
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 352	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 352
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 802 375	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000	0	1 877 375
13	Subventions d'investissement	176 903	0	0	28 971	0	20 400	0	0	0	102 925	0	329 199
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	2 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 000	0	125 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	4 560	0	0	0	0	0	0	0	0	4 560
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	16 610	0	0	0	0	0	131 000	0	147 610
45821	RECETTES SOUS MANDAT CABRIS	0	0	0	1 469	0	0	0	0	0	0	0	1 469
45822	RECETTES SOUS MANDAT SPERACEDES	0	0	0	1 326	0	0	0	0	0	0	0	1 326
45823	RECETTES SOUS MANDAT LE TIGNET	0	0	0	2 908	0	0	0	0	0	0	0	2 908
45824	RECETTES SOUS MANDAT ST CEZAIRE	0	0	0	3 641	0	0	0	0	0	0	0	3 641
45825	RECETTES SOUS MANDAT CAPG	0	0	0	7 266	0	0	0	0	0	0	0	7 266
45826	RECETTES SOUS MANDAT CAPG RESEAU EAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 000	0	131 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>812 700</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>812 700</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>500 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>500 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>250 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>250 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>62 700</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>62 700</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 329 350	3 595 387	361 399	1 467 984	159 292	284 158	133 266	71 471	34 500	742 292	900	8 180 000
Dépenses réelles		579 350	3 595 387	361 399	1 467 984	159 292	284 158	133 266	71 471	34 500	742 292	900	7 430 000
011	Charges à caractère général	34 350	1 047 335	31 050	296 155	109 950	116 410	0	6 000	34 500	293 350	900	1 970 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 367 202	274 149	1 034 729	35 292	92 248	11 166	64 971	0	447 242	0	4 327 000
014	Atténuations de produits	235 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	235 000
022	Dépenses imprévues	115 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 500
65	Autres charges de gestion courante	17 000	150 850	56 200	137 100	14 050	75 500	122 100	500	0	1 700	0	575 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
67	Charges exceptionnelles	10 000	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	47 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 500

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
<i>Dépenses d'ordre</i>		750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750 000
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 629 000	249 051	300	302 700	16 000	1 000	72 000	1 000	75 000	74 300	18 000	7 438 351
Recettes réelles		6 546 000	249 051	300	302 700	16 000	1 000	72 000	1 000	75 000	74 300	18 000	7 355 351
013	Atténuations de charges	0	24 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 000
70	Produits des services, du domaine, vente	1 000	157 700	300	283 700	16 000	1 000	72 000	1 000	3 000	74 300	0	610 000
73	Impôts et taxes	5 817 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 000	5 835 000
74	Dotations et participations	706 000	47 000	0	19 000	0	0	0	0	0	0	0	772 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	72 000	0	0	72 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	20 351	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 351
78	Reprise sur amortissements et provisions	22 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 000
<i>Recettes d'ordre</i>		83 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 000
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	83 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 000
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 537 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 537 000,00									
100614 (2010-02)	CREDIT AGRICOLE	21/12/2010	27/12/2010	15/12/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,060	3,141		A	C	N	A-1
1236432 (2012-01)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/12/2012	30/04/2013	01/01/2014	600 000,00	F	FIXE	3,920	3,924		A	P	N	A-1
2007.190 (2007/01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	15/11/2007	15/12/2007	25/12/2007	365 000,00	F	FIXE	4,840	4,840		A	P	N	A-1
2007.191 (2007/02)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	15/11/2007	20/12/2007	25/12/2007	66 000,00	F	FIXE	4,760	4,773		A	P	N	A-1
2008-039/A1008079000 (2008-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	14/03/2008	25/04/2008	25/05/2008	230 000,00	F	FIXE	4,480	4,483		A	P	N	A-1
2008-040/A1008080000 (2008-02)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	13/03/2008	25/03/2008	25/04/2008	371 500,00	F	FIXE	4,480	4,481		A	P	N	A-1
2011-119/A1011616 (2011-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	26/11/2011	03/01/2012	25/05/2013	1 300 000,00	F	FIXE	4,560	4,581		A	P	N	A-1
4240-5021176 (2013-01)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	01/04/2014	01/02/2015	2 250 000,00	V	LIVRETA	1,250	1,805		A	C	N	A-1
A101011B/2010.053 (2010-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	10/04/2010	14/04/2010	25/07/2010	315 000,00	V	EURIBOR03M	0,000	0,843		T	C	N	A-1
MON226998 (2005-0131)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA)	05/01/2005	11/02/2005	01/01/2006	174 000,00	F	FIXE	4,030	4,049		A	P	N	A-1
MON238666 (2006-1)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA)	13/03/2006	03/04/2006	01/04/2007	665 500,00	F	FIXE	3,700	3,704		A	P	N	A-1
MON281767 (2013-02)	BANQUE POSTALE	24/12/2013	06/02/2014	01/06/2014	200 000,00	F	FIXE	3,460	3,547		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					361 903,58									
1681 Autres emprunts (total)					64 628,00									
V8/2012 (2013-03)	CARSAT	12/11/2012	31/12/2013	31/10/2014	64 628,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					297 275,58									
SOURDOT (SOURDOT)	EPOUX SOURDOT	17/12/2002	01/08/2002	01/12/2002	297 275,58	F	FIXE	0,000	0,000		M	X Durée Ajustable	N	A-1
Total général					7 898 903,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 211 207,28					437 619,39	124 671,97	0,00	76 711,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 211 207,28					437 619,39	124 671,97	0,00	76 711,04
100614 (2010-02)	N	0,00	A-1	400 006,00	5,92	F	FIXE	3,060	66 666,00	12 444,19	0,00	481,67
1236432 (2012-01)	N	0,00	A-1	400 462,41	8,00	F	FIXE	3,920	37 965,09	15 698,13	0,00	14 209,89
2007.190 (2007/01)	N	0,00	A-1	154 880,21	6,08	F	FIXE	4,840	19 115,19	7 496,20	0,00	5 583,58
2007.191 (2007/02)	N	0,00	A-1	10 770,79	1,08	F	FIXE	4,760	5 260,18	512,69	0,00	222,89
2008-039/A1008079000 (2008-01)	N	0,00	A-1	56 501,80	2,33	F	FIXE	4,480	18 014,84	2 531,28	0,00	1 043,98
2008-040/A1008080000 (2008-02)	N	0,00	A-1	91 262,71	2,25	F	FIXE	4,480	29 097,88	4 088,57	0,00	1 915,15
2011-119/A10111616 (2011-01)	N	0,00	A-1	799 753,75	7,33	F	FIXE	4,560	85 079,02	36 468,77	0,00	19 732,07
4240-5021176 (2013-01)	N	0,00	A-1	1 800 000,00	19,08	V	LIVRETA	1,750	90 000,00	31 500,00	0,00	27 390,37
A101011B/2010.053 (2010-01)	N	0,00	A-1	115 500,00	5,25	V	EURIBOR03M	0,148	21 000,00	214,78	0,00	43,02
MON226998 (2005-0131)	N	0,00	A-1	15 075,03	0,00	F	FIXE	4,030	15 075,03	607,57	0,00	0,00
MON238666 (2006-1)	N	0,00	A-1	243 661,17	5,25	F	FIXE	3,700	37 012,84	9 015,46	0,00	5 760,68
MON281767 (2013-02)	N	0,00	A-1	123 333,41	9,17	F	FIXE	3,460	13 333,32	4 094,33	0,00	327,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		50 330,12					14 789,92	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		38 771,20					3 231,00	0,00	0,00	0,00
V8/2012 (2013-03)	N	0,00	A-1	38 771,20	13,75	F	FIXE	0,000	3 231,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		11 558,92					11 558,92	0,00	0,00	0,00
SOURDOT (SOURDOT)	N	0,00	A-1	11 558,92	0,67	F	FIXE	0,000	11 558,92	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 261 537,40					452 409,31	124 671,97	0,00	76 711,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 261 537,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
VIAGER SOURDOT	297 275,58	11 558,92	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	01/06/2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel informatique	3	01/06/2010
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	01/06/2010
L	Voitures	5	01/06/2010
L	Camions, véhicules industriels	8	01/06/2010
L	Mobilier	10	01/06/2010
L	Matériels et outillage de voirie	5	01/06/2010
L	Matériels et outillages techniques	8	01/06/2010
L	Matériels classiques	10	01/06/2010
L	Coffre-fort	30	01/06/2010
L	Installations et appareils de chauffage	15	01/06/2010
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	01/06/2010
L	Equipements des garages, ateliers	10	01/06/2010
L	Equipements des cuisines	10	01/06/2010
L	Equipements sportifs	10	01/06/2010
L	Installations de la voirie	20	01/06/2010
L	Plantations	20	01/06/2010
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	01/06/2010
L	Bâtiments légers, abris	15	01/06/2010
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques ou téléphoniques	15	01/06/2010
L	Agencements et aménagements de bâtiments dont la ville n'est pas propriétaire : durée du bail	15	01/06/2010
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L121-7 du code de l'urbanisme	10	01/06/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	01/06/2010
L	Frais de recherche et de développement	5	01/06/2010
L	Logiciels	2	01/06/2010
L	Brevets durée du privilège dont ils bénéficient ou durée effective de leur utilisation si brève	5	01/06/2010
L	Subv équipt versées financement biens mobiliers, matériels ou études	5	01/06/2010
L	Subv équipt versées financement des biens immobiliers ou installations	15	01/06/2010
L	Subv équipt versées financement des projets infrastructures d'intérêt national	30	01/06/2010
L	Autres aides à l'investissement des entreprises ne rentrant pas dans un de ces catégories	5	01/06/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	39 500,00		18 000,00	57 500,00	18 000,00	39 500,00
Frais de contentieux	0,00	14/12/2015	13 000,00	13 000,00	13 000,00	0,00
Frais contentieux urbanisme et administratif	0,00	08/06/2017	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1903794-6	8 000,00	24/07/2020	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1902560-6	3 500,00	24/07/2020	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1802592-2	2 000,00	24/07/2020	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1804636-6	3 000,00	24/07/2020	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Frais contentieux affaires générales - CCA 1902228	3 000,00	24/07/2020	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1903310-6	10 000,00	24/07/2020	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1902502-6	10 000,00	24/07/2020	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	8 000,00		3 998,22	11 998,22	3 998,22	8 000,00
Loyers impayés	0,00	14/12/2015	3 998,22	3 998,22	3 998,22	0,00
Loyers impayés - tiers 3770	8 000,00	24/07/2020	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	47 500,00		21 998,22	69 498,22	21 998,22	47 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		727 369,85	727 369,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		454 000,00	454 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	439 000,00	439 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	3 300,00	3 300,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	11 700,00	11 700,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		273 369,85	273 369,85
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	84 000,00	84 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	11 000,00	11 000,00
020	Dépenses imprévues	178 369,85	178 369,85

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	727 369,85	1 260 430,15	0,00	1 987 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 040 727,49	III 1 040 727,49
Ressources propres externes de l'année (a)		277 375,49	277 375,49
10222	FCTVA	202 375,49	202 375,49
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	75 000,00	75 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		763 352,00	763 352,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	31 000,00	31 000,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	49 000,00	49 000,00
28051	Concessions et droits similaires	12 000,00	12 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	1 000,00
28132	Immeubles de rapport	1 000,00	1 000,00
28152	Installations de voirie	6 000,00	6 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	2 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00	1 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 000,00	18 000,00
28182	Matériel de transport	29 000,00	29 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 000,00	19 000,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00
28188	Autres immo. corporelles	49 000,00	49 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 352,00	13 352,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	500 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 040 727,49	325 408,86	1 407 903,65	1 600 000,00	4 374 040,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 987 800,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Ressources propres disponibles	IV	4 374 040,00
Solde	V = IV – II (6)	2 386 240,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0		Intitulé de l'opération : Extension cuisine centrale Extension cuisine centrale		Date de la délibération : 18/09/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	16 609,55	0,00	0,00	0,00	
45.1 Etude extension cuisine centrale - Dépenses Cabris - 45811 (5)	1 468,51	0,00	0,00	0,00	
45.1 Etude extension cuisine centrale - Dépenses Spéracèdes - 45812 (5)	1 325,75	0,00	0,00	0,00	
45.1 Etude extension cuisine centrale - Dépenses Le Tignet 45813 (5)	2 908,20	0,00	0,00	0,00	
45.1 Etude extension cuisine centrale - Dépenses St-Cézaire - 45814 (5)	3 641,35	0,00	0,00	0,00	
45.1 Etude extension cuisine centrale - Dépenses CAPG - 45815 (5)	7 265,74	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	16 609,55	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	16 609,55	0,00	16 609,55	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	16 609,55	0,00	16 609,55	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	16 609,55	0,00	16 609,55	

N° opération : 00		Intitulé de l'opération : Gestion des eaux pluviales urbaines		Date de la délibération : 11/02/2020	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00	
45.1 Travaux réseau eau pluviale - Dépenses CAPG - 45816 (5)	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

N° opération : 00	Intitulé de l'opération : Gestion des eaux pluviales urbaines			Date de la délibération : 11/02/2020
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					585 000,00	365 210,67											14 243,22	27 220,70
REGIE DES EAUX	2011	P	Régie des eaux du canal Belletrud - Construction du siège	CREDIT AGRICOLE	585 000,00	365 210,67	10,50	A	F	FIXE	3,902	F	FIXE	3,900	A-1		14 243,22	27 220,70
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 712 484,31	17 105 336,03											197 969,18	406 588,88
ERILIA	2007	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 757 363,00	1 672 305,83	39,33	A	V	LIVRETA	1,969	V	LIVRETA	0,544	A-1		9 097,29	29 849,68
ERILIA	2007	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	323 691,00	251 104,95	29,33	A	V	LIVRETA	1,646	V	LIVRETA	0,544	A-1		1 366,00	6 536,25
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	72 158,00	65 631,27	34,67	A	V	LIVRETA	1,263	V	LIVRETA	1,350	A-1		886,02	1 479,33

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	53 572,00	50 180,49	44,67	A	V	LIVRETA	1,286	V	LIVRETA	1,350	A-1		677,44	817,77
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	47 965,00	42 839,90	34,67	A	V	LIVRETA	0,538	V	LIVRETA	0,550	A-1		235,62	1 113,32
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	35 610,00	32 772,01	44,67	A	V	LIVRETA	0,548	V	LIVRETA	0,550	A-1		180,25	643,84
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2000	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	586 977,50	291 202,91	13,83	A	V	LIVRETA	2,674	V	LIVRETA	1,450	A-1		4 222,44	22 215,88
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	5 353 856,00	5 112 764,45	35,25	A	V	LIVRETA	1,402	V	LIVRETA	1,350	A-1		69 022,32	111 232,55
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 832 409,00	1 787 622,41	45,25	A	V	LIVRETA	1,394	V	LIVRETA	1,350	A-1		24 132,90	28 289,36
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	2 190 527,00	2 032 883,78	35,25	A	V	LIVRETA	0,601	V	LIVRETA	0,550	A-1		11 180,86	51 217,57
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	749 729,00	711 144,97	45,25	A	V	LIVRETA	0,592	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 911,30	13 628,65

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2005	P	IMMOBILIERE MEDITERRANEE - EX AZUR PROVENCE HABITAT	DEXIA - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	1 323 362,65	790 558,92	14,67	A	V	EURIBOR03M	1,619	V	EURIBOR03M	0,000	A-1		0,00	44 308,44
IN/LI PACA	2018	X Produits CDC	IN/LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 033 881,50	1 023 710,46	43,08	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	1,850	A-1		18 938,64	10 511,77
IN/LI PACA	2018	X Produits CDC	IN/LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	2 592 166,66	2 524 276,69	23,08	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	1,850	A-1		46 699,12	70 164,29
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	160 668,00	153 763,27	46,75	A	V	LIVRETA	1,292	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 075,80	2 364,00
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	298 384,00	281 128,29	36,75	A	V	LIVRETA	1,281	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 795,23	5 907,90
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	105 057,00	99 533,13	46,75	A	V	LIVRETA	0,528	V	LIVRETA	0,550	A-1		547,43	1 861,58
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	195 107,00	181 912,30	36,75	A	V	LIVRETA	0,523	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 000,52	4 446,70
TOTAL GENERAL					19 297 484,31	17 470 546,70											212 212,40	433 809,58

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	41 463,92
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	577 081,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	618 545,20
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 355 351,40

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	8,41
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		Subvention de fonctionnement	ACPE	Association	1 200,00
6574		Subvention de fonctionnement	AMICALE DES PORTES DRAPEAUX DE CANNES	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	APF	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION ADRIEN	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION ART STUDIO 1954	Association	1 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	L AZUREENNE DE SPORTS ADAPTES	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	CAP CYCLISME	Association	10 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	CCFF	Association	1 100,00
6574		Subvention de fonctionnement	CERCLE ATHLETIQUE DE PEYMEINADE	Association	50 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	CHASSE DE PEYMEINADE	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	CHOEUR ARIOSO	Association	300,00
6574		Subvention de fonctionnement	CINE PHOTO CLUB	Association	450,00
6574		Subvention de fonctionnement	COMITE DES FETES	Association	10 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	COS PEYMEINADE	Association	19 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	DDEN	Association	100,00
6574		Subvention de fonctionnement	AEEM	Association	100,00
6574		Subvention de fonctionnement	ENTRAIDE ASSOCIATION	Association	3 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	EPI	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	FENETRE SUR COUR	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	FESTIVAL ST JEAN CASSIEN	Association	300,00
6574		Subvention de fonctionnement	GRAINES DE NENUPHAR	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	JALMALV PAYS GRASSOIS	Association	150,00
6574		Subvention de fonctionnement	MON PEYMEINADE VOLLEY BALL	Association	4 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	PAYS DE GRASSE HANDBALL ASPTT	Association	1 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	SAUVEGARDE DE LA SIAGNE ET SON CANAL	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	SOUVENIR FRANCAIS	Association	1 200,00
6574		Subvention de fonctionnement	ST VINCENT DE PAUL CONFERENCE ST HONORAT	Association	2 250,00
6574		Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB DE PEYMEINADE	Association	9 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	TRIBAL ROCH	Association	11 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	RESERVE	Association	1 150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
13016 Réhabilitation du centre ville	1 281 620,60	-29 281,21	1 252 339,39	1 150 530,50	101 808,89	0,00	0,00
15004 Travaux d'accessibilité PMR	701 752,89	0,00	701 752,89	292 255,69	90 116,20	96 093,60	223 287,40
15017 Création d'un complexe culturel	4 500 447,20	-3 965 528,36	534 918,84	453 270,24	81 648,00	0,00	0,00
16002 Rénovation du vieux village	1 791 400,00	0,00	1 791 400,00	118 493,30	125 313,74	609 397,10	938 195,86
18002 Aménagement cœur de ville	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	125 204,48	30 000,00	350 000,00	994 795,52

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		37,00	0,00	37,00	25,60	2,10	27,70
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	9,60	0,00	9,60
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Administratif Territorial	C	4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,10	4,10
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		54,00	9,94	63,94	42,50	4,95	47,45
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	16,00	3,84	19,84	12,84	0,00	12,84
Adjoint Technique Territorial	C	21,00	5,13	26,13	13,39	4,95	18,34
Agent de Maîtrise	C	5,00	0,97	5,97	6,37	0,00	6,37
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		12,00	0,00	12,00	7,00	0,00	7,00
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	C	9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,46	1,46	1,00	0,46	1,46
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	0,00	0,46	0,46	0,00	0,46	0,46
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,76	2,76	2,76	0,00	2,76
Adjoint Territorial d'Animation	C	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Brigadier Chef Principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Chef de Service de Police	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		113,00	12,16	125,16	84,86	7,51	92,37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif Territorial	C	ADM	350.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	419.0	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	350.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	350.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	350.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	350.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	350.0	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	558.0	0,00	3-3-2°	CDD
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	CULT	433.0	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	412.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	350.0	0,00	3-2	CDD
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	C	MS	351.0	0,00	3-1	CDD
Agent de Maîtrise	C	TECH	499.0	0,00	3-1	CDD
Chef de Cabinet		OTR	830.0	0,00	110	CDD
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 25/09/2014 - Détention d'une part de capital - 100 actions	SPL	Société Publique Locale Grasse Développement	Société anonyme d'économie mixte à conseil d'administration	1 926,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	CCAS	Centre communal d'action sociale	SPA	97 000,00
24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	CDE	Caisse des écoles	SPA	85 800,00
24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	COS	Comité d'oeuvres sociales	Associations	19 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'agglomération du pays de Grasse	01/01/2014	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SDEG			0,00
REGIE DES EAUX			0,00
SPL	12/11/2013		0,00
SICTIAM	29/03/2018		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale	29/10/1984	- 29/10/1984		Non
CDE	Caisse des écoles	29/10/1984	- 29/10/1984		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	14 018 000,00	1,70	10,84	0,00	1 519 551,00	2,06
TFPNB	68 300,00	-1,24	48,00	0,00	32 784,00	-1,16
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/07/2020

Présenté par Le Maire (1),

A Peymeinade, salle du conseil municipal, le 24/07/2020

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget Primitif

A Peymeinade, salle du conseil municipal, le 24/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

1 SAINTE-ROSE FANCHINE Philippe	
BATTESTI Jean-Michel	
BAZALGETTE Marc	
CHIAPELLI Gilles	
CORCIN Aleth	
DELHOMEZ Gérard	
DERACHE Pierre-François	
DESPLANQUES Odile	
DI SANTO Patricia	
DISSAUX Michel	
FAURET Pierre	
FRANÇOIS Jean-Luc	
GAMAIN Yann	
HIRELLE Evelyne	
INNOCENTI Laetitia	
LACROIX Huguette	
LE ROLLE Catherine	
LEBÈGUE Christian	
MARCKERT Andrée	
MATTIOLI Joseph	
MOUTTÉ Didier	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PERCHERON Sophie	
PERTICI Christian	
PIERRE Clarisse	
REDA Emmanuel	
SAGOLS Nathalie	
SEGUIN Catherine	
VIDAL Eric	
WALLON Fabienne	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/07/2020, et de la publication le 29/07/2020
 A Peymeinade, le 29/07/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil municipal.

Accusé de réception en préfecture
006-210600953-20200724-DEL2020-25-BF
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

RESTES A REALISER 2019 DEPENSES

GESTIONN	FONCT	NATURE	OPERATION	SERV	ENGAGEMENT	LIBELLE	MONTANT
URBADD	820	202		URBA	UR18-00012P	MODIFICATION N°1 PLU SARL ALPICITE	5 922,00
URBADD	816	20422		URBA	UR19000801P	ENEDIS EXTENSION RESEAU LE SUYE ENEDIS	7 021,64
						TOTAL CHAPITRE 20	12 943,64
ST	822	2315	13016	VO	ST18-00102P	AVENUE FUNEL - BRANCHEMENT COMPTEUR MR BLANC - BC COMPLEMENTAIRE CANAL BELLETRUD	672,00
ST	822	2315	13016	VO	CT19018901P	AVENUE FUNEL - AMENAGEMENT DE VOIRIE DAMIANI FRERES ET SEETP	88 358,40
ST	822	2315	13016	VO	CT19039201P	AV. FUNEL - DEPLACEMENT CHAMBRE TELECOM DAMIANI FRERES ET SEETP	4 200,00
ST	822	2315	13016	VO	CT19028201P	AV. FUNEL - COUVERTINE ENTRE MURET ET VILLA MD ALUMINIUM	1 887,00
ST	822	2315	13016	VO	CT19035201P	AV. FUNEL - PORTILLON ACCES COMPTEUR D'EAU MD ALUMINIUM	1 992,00
ST	822	2315	13016	VO	ST16003601P	AV. FUNEL - DEPLACEMENT RESEAUX TELEPHONIQUES ORANGE	4 699,49
						TOTAL OPERATION 13016	101 808,89
ST	020	2313	15004	ST	ST19017501P	MAIRIE - WC PMR - INSTALLATIONS ELEC EQUIP'ELEC 06	3 921,60
ST	020	2313	15004	ST	ST19017601P	MAIRIE - WC PMR - PLOMBERIE LEFORT ET FILS	6 536,40
ST	020	2313	15004	ST	ST19017701P	MAIRIE - WC PMR - MENUISERIE ALU R2A RENOV	1 800,00
ST	020	2313	15004	ST	ST19017801P	MAIRIE - WC PMR - TRAVAUX PEINTURE RPM BALLY	8 107,20
ST	020	2313	15004	ST	ST19010601P	MAIRIE - WC PMR - MISSIONS ACCESSIBILITE - RVRAT L / SEI / HAND SOCOTEC EQUIPEMENT	1 656,00
ST	020	2313	15004	ST	ST19020501P	MAIRIE - WC PMR - AMENAGEMENT SRC BAT	22 395,00
						TOTAL OPERATION 15004	44 416,20
ST	33	2031	15017	ST	ST17-00133P	CT CREATION SALLE DE SPECTACLE APAVE DU SUD EST SA	11 802,00
ST	33	2031	15017	ST	ST18009701P	SALLE DE SPECTACLE - MISSION OPC TPF INGENIERIE	39 846,00
						TOTAL OPERATION 15017	51 648,00
ST	824	2031	16002	ST	ST19004901P	PARKING DU CLOS - REAMENAGEMENT - MISSION MOE TPF INGENIERIE	10 152,00
ST	822	2315	16002	ST	ST19019501P	PLACE BAPTISTIN PORRE - REFECTION VOIRIE DAMIANI FRERES ET SEETP	9 832,80
ST	822	2315	16002	ST	ST19015901P	PARKING SCANDAL - ETUDE HYDRAULIQUE TPF INFRASTRUCTURES	9 000,00
ST	324	2313	16002	ST	ST19019401P	PRESBYTERE - REMPLACEMENT SONNETTE EQUIP'ELEC 06	233,28
ST	324	2313	16002	ST	ST19019601P	PRESBYTERE - REPRISE INSTALLATION ELECTRIQUE EQUIP'ELEC 06	3 391,20
ST	324	2313	16002	ST	ST19019201P	PRESBYTERE - SANITAIRE PMR LEFORT ET FILS	3 190,80
ST	324	2313	16002	ST	ST19018801P	PRESBYTERE - MENUISERIE BOIS R2A RENOV	5 820,00
ST	324	2313	16002	ST	ST19018901P	PRESBYTERE - VOLET BATTANT R2A RENOV	1 815,36
ST	324	2313	16002	ST	ST19019301P	PRESBYTERE - TRAVAUX PEINTURE RPM BALLY	7 488,00
ST	324	2313	16002	ST	ST19010701P	PRESBYTERE - SUITE INCENDIE - MISSION ACCESSIBILITE RVAT L / SEI / HAN SOCOTEC EQUIPEMENT	1 656,00
ST	324	2313	16002	ST	ST19019001P	PRESBYTERE - AMENAGEMENT INTERIEUR SRC BAT	6 042,40
ST	324	2313	16002	ST	ST19019101P	PRESBYTERE - AMENAGEMENT EXTERIEUR SRC BAT	11 652,30
ST	324	2315	16002	ST	ST19009201P	PLACE GERVAIS COURT - FONTAINE - CIRCUIT FERME LEFORT ET FILS	2 485,20
ST	324	2315	16002	ST	ST18004101P	PLACE GERVAIS COURT - LAVOIR - POSE D'UNE GRILLE PLIAGE INDUSTRIEL	6 554,40
						TOTAL OPERATION 16002	79 313,74
URBADD	824	2031	101	URBA	UR19-00015P	DUP MONTFARAUD PHASE 1 TPF INGENIERIE	6 748,80
ST	821	2152	101	ST	CT19065401P	VOIRIE - MISE EN PLACE DISPOSITIF ANTI-BELIER RN7	844,80
ST	821	2152	101	ST	ST19018001P	AV. MISTRAL - BLEJARDE - REFECTION MUR MITOYEN SRC BAT	11 358,00
ST	822	2152	101	ST	CT19062801P	VOIRIE - BARRIERE DE VOIRIE VEDIF	9 096,30
ST	822	2184	101	ST	CT19062702P	ECOLE - BANCS / VOIRIE - BANCS VEDIF	586,80
ST	816	2315	101	ST	CT19012701P	CHEMIN DES SAOUVES - POSE D'UN HYDRANT CANAL BELLETRUD	4 732,80
ST	816	2315	101	ST	CT19054701P	CHEMIN DE L'OLIVIER - POSE HYDRANT CANAL BELLETRUD	3 714,00
ST	822	2315	101	ST	ST19020601P	BD GENERAL DE GAULLE - CREATION MARQUAGE AU SOL AZUROUTE	3 681,00
ST	822	2315	101	ST	ST19006601P	BD GENERAL DE GAULLE - REFECTION TROTTOIRS DAMIANI FRERES ET SEETP	99 568,80
ST	822	2315	101	ST	ST19019901P	SALLE DAUDET - REFECTION DU PARVIS DAMIANI FRERES ET SEETP	39 972,00
ST	822	2315	101	ST	ST19022701P	BD J. GIRAUD - PONT - SECURISATION - ENROCEMENT DAMIANI FRERES ET SEETP	19 341,60

ST	822	2315	101	ST	ST19023901P	AV. DE BOUTINY - PLATEAU TRAVERSANT DAMIANI FRERES ET SEETP	41 942,40	
ST	Accusé de réception en préfecture 006-210600953-20200724-DEL2020-25-BF Date de télétransmission : 29/07/2020 Date de réception préfecture : 29/07/2020				ST	ST19024001P	CH. DE BLEJARDE - CASSIS POUR ECOULEMENT DES EAUX DAMIANI FRERES ET SEETP	9 931,80
ST	822	2315	101	ST	CT19028101P	AV. FUNEL + AV. PEYGROS - DELIMITATION DOMAINE COMMUNAL MD ALUMINIUM	32 406,54	
ST	822	2315	101	ST	CT19035101P	AV. FUNEL - CLOTURE RIGIDE - BON COMPL CT190281 MD ALUMINIUM	960,00	
						TOTAL OPERATION 101	284 888,64	
URBADD	020	2111	103	URBA	UR19-00012P	FRAIS NOTAIRE ACQUISITION TERRAIN MOUTON KHATOUNIAN JEROME	1 000,00	
URBADD	020	2111	103	URBA	UR19-00014P	FRAIS NOTAIRE ACQUISITION TERRAIN COTE D'AZUR HABITAT KHATOUNIAN JEROME	1 000,00	
URBADD	822	2112	103	URBA	UR19-00013P	FRAIS NOTAIRE ACQUISITION TERRAIN FENNERI KHATOUNIAN JEROME	1 000,00	
						TOTAL OPERATION 103	3 000,00	
CTM	213	2158	105	ST	CT19061901P	ECOLE - REMPLACEMENT RADIATEURS CECCI ETABLISSEMENTS SONEPAR	5 471,18	
ST	213	2184	105	ST	CT19062701P	ECOLE - BANCS / VOIRIE - BANCS VEDIF	748,80	
ST	211	2313	105	ST	ST19-00147P	ECOLE FRAGONARD - CLIMATISATION REFECTOIRE 1 ET 2 + DORTOIR - OPT1 AXIMA CONCEPT	22 002,00	
ST	211	2313	105	ST	ST19-00148P	ECOLE FRAGONARD - CLIMATISATION SALLE MOTRICITE + CUISINE - OPT2 AXIMA CONCEPT	10 712,88	
ST	211	2313	105	ST	ST19-00233P	ECOLE FRAGONARD - CHAUFFERIE - TRANCHE FERME AXIMA CONCEPT	4 800,00	
ST	213	2313	105	ST	CT19027801P	ECOLE ST EXUPERY - CLOTURE RIGIDE + PORTAIL MD ALUMINIUM	15 933,36	
ST	213	2313	105	ST	CT19027901P	ECOLE MISTRAL - CLOTURE RIGIDE + PORTAIL MD ALUMINIUM	13 747,34	
						TOTAL OPERATION 105	73 415,56	
ST	421	2313	106	ST	ST19008301P	SALLE DAUDET - APT - REPRISE ALIMENTATION EAU LEFORT ET FILS	1 687,40	
						TOTAL OPERATION 106	1 687,40	
ST	020	2031	107	ST	ST19018201P	PM - AMO POUR CREATION POSTE DE POLICE DORENLOT ERIC	5 760,00	
ST	020	21568	107	ST	ST19024801P	SIRENE DE LA VILLE - INSTALLATION EQUIP'ELEC 06	26 436,00	
ST	020	2313	107	ST	IN19004401P	RACCORDEMENT MAIRIE FIBRE OPTIQUEDEVIS JPI-183625 DU 05/11/2019 ADISTA	1 800,00	
ST	020	2313	107	ST	CT19012101P	DAUDET - EGLISE - SDF - MAIRIE - MIRABEAU - PLANS EVACUATION DESAUTEL	3 247,20	
ST	020	2313	107	ST	ST19013101P	HOTEL DE VILLE - CLIMATISATION LEFORT ET FILS	1 878,00	
ST	020	2313	107	ST	ST19013501P	HOTEL DE VILLE - CLIMATISATION BUREAU LEFORT ET FILS	3 717,60	
						TOTAL OPERATION 107	42 838,80	
ST	822	2315	108	ST	ST19-00264P	AIRE DE JEUX PETIT PRINCE - TRANCHE FERME ECOGOM	15 414,83	
ST	822	2315	108	ST	ST19-00266P	AIRE DE JEUX PETIT PRINCE - OPTIONNELLE 1 ECOGOM	27 661,12	
ST	822	2315	108	ST	ST19025601P	AIRE DE JEUX DU PETIT PRINCE - MODULE MULTIS MD ALUMINIUM	9 578,40	
ST	822	2315	108	ST	ST19-00263P	AIRE DE JEUX PETIT PRINCE - TRANCHE FERME PROLUDIC SAS	33 165,00	
ST	822	2315	108	ST	ST19-00265P	AIRE DE JEUX PETIT PRINCE - OPTIONNELLE 1 PROLUDIC SAS	38 028,29	
ST	822	2315	108	ST	ST19-00269P	AIRE DE JEUX PETIT PRINCE - OPTIONNELLE 2 PROLUDIC SAS	23 668,09	
ST	822	2315	108	ST	ST19-00307P	AIRE DE JEUX PETIT PRINCE - TRANCHE FERME RDJ PRESTA	5 144,60	
ST	822	2315	108	ST	ST19-00308P	AIRE DE JEUX PETIT PRINCE - OPTIONNELLE 1 RDJ PRESTA	7 482,50	
ST	822	2315	108	ST	ST19-00309P	AIRE DE JEUX PETIT PRINCE - OPTIONNELLE 2 RDJ PRESTA	13 462,00	
						TOTAL OPERATION 108	173 604,83	
ST	814	2315	109	ST	ST19006501P	BD GENERAL DE GAULLE - RENOUELEMENT LUMINAIRES INEO PROVENCE COTE DAZUR	11 836,36	
ST	814	2315	109	ST	ST19008001P	PARKING COVOITURAGE MISTRAL - ECLAIRAGE INEO PROVENCE COTE DAZUR	14 674,48	
ST	814	2315	109	ST	ST19016701P	ECLAIRAGE PUBLIC - CARTOGRAPHIE RESEAUX SECS INEO PROVENCE COTE DAZUR	5 740,13	
ST	814	2315	109	ST	ST19025501P	TENNIS COUVERTS - COURT N°4 - ECLAIRAGE PUBLIC INEO PROVENCE COTE DAZUR	17 659,80	
						TOTAL OPERATION 109	49 910,77	
ST	020	2158	110	ST	CT19066201P	CTM - FERRONNERIE - SCIE A RUBAN ASSISTANCE DISTRIBUTION SOUDAGE	3 563,08	
ST	020	2182	110	ST	ST19025301P	CC110DM - BENNE CARROSSERIE MIGLIORE	4 620,00	
ST	020	2182	110	ST	CT19038802P	CTM - FOURGON RENAULT MASTER UGAP	29 926,94	
ST	020	2182	110	ST	CT19065601P	CTM - ACQUISITION DUSTER UGAP	19 968,36	
ST	020	2182	110	ST	CT19065701P	CTM - PARTNER - ACQUISITION UGAP	17 551,66	
PM	112	2182	110	PM	PM19001901P	VTT DECATHLON GRASSE	2 580,00	
ST	823	2182	110	ST	CT19066602P	CTM - ACQUISITION MASTER BENNE UGAP	41 873,78	
CTM	024	2188	110	MAG	CT19063101P	GUIRLANDES DE NOEL REXEL	427,86	
PM	112	2188	110	PM	PM19001401P	FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE DES UTILISATEURS LOGITUD SOLUTIONS	272,50	

PM	112	2188	110	PM	PM19001402P	VERBALISATEURS ELECTRONIQUES LOGITUD SOLUTIONS	3 729,00
PM	112	2188	110	PM	PM19001101P	DEVIS 8P - pistolet CZ P07 C. COUNIL GERVASONI SECURITE TIR EQUIPEMENT	610,20
DAS	212	2188	113	ASAD	AS19018201P	AUTO LAVEUSE GYMNASE SANOGIA	5 575,98
TOTAL OPERATION 110							130 699,36
INFO	020	2183	111	INFO	IN19004801P	ACQUISITION COPIEUR COULEUR CANON 3525 DFI DCPA DEVIS DU 06-12-2019 AITEC	4 068,48
INFO	020	2183	111	INFO	IN19005001P	FIN RENOUVELLEMENT PARC PC (14 PC MAIRIE+ 2 CTM + 1 PM) DELL SA	19 571,54
INFO	020	2183	111	INFO	IN19004901P	4 TELEPHONES SFR BUSINESS TEAM	955,20
INFO	112	2183	111	INFO	IN19004701P	DEVIS 1000452032708 DU 03-12-2019 MINI SERVEUR PM DELL SA	1 154,83
INFO	112	2183	111	INFO	IN19005101P	PROPOSITION COMMERCIALE N°LEO191203134035 DU 03-1 2-2019 Firewall mi NOEVA	666,00
INFO	020	2051	111	INFO	IN19005201P	LOGICIEL COMPTA CIRIL GF MIGRATION EN V7 SICTIAM	3 500,00
INFO	020	2051	111	INFO	IN19005301P	LOGICIEL COMPTA CIRIL GF - HERBERGEMENT A DISTANCE SICTIAM	2 130,00
TOTAL OPERATION 111							32 046,05
INFO	20	2183	112	ASAD	IN19003501P	DEVIS 1021477816073 DU 27/06/2019 4 ORDIS POUR LES ECOLES DELL SA	3 804,10
TOTAL OPERATION 112							3 804,10
DAS	212	2188	113	ASAD	AS19017601P	COMMANDE ADOUCISSEUR MACHINE A LAVER AZUR PRO CUISINE SARL	787,20
DAS	251	2188	113	CANT	AS19017701P	ACHAT LAVE VAISSELLE CUISINE CENTRALE MISTRAL CONCEPT CUISINES PROFESSIONNELLE	3 863,81
TOTAL OPERATION 113							4 651,01
CULTCOM	024	2184	114	EVEN	CC19023201P	UN FAUTEUIL ROUGE PERE NOEL MEUBLE DE STYLE COOPETIC	449,00
TOTAL OPERATION 114							449,00
ST	811	2315	152	ST	ST19009101P	CH. DU SUYE - REPRISE EP + CANIVEAUX DAMIANI FRERES ET SEETP	5 328,00
ST	811	2315	152	ST	ST19018101P	CH. DE L'APPIE - CREATION RESEAU EAUX PLUVIALES DAMIANI FRERES ET SEETP	126 192,00
ST	811	2315	152	ST	ST19022501P	CHEMIN DE L'APPIE - SONDAGES TALUS ET ROUTES DAMIANI FRERES ET SEETP	20 675,76
ST	811	2315	152	ST	ST19026201P	PETITE FONTAINE-MONTAGNE-JAISOUS - CANIVEAU GRILLE DAMIANI FRERES ET SEETP	17 108,40
TOTAL OPERATION 152							169 304,16
TOTAL GENERAL							1 280 430,15

Fait à Peyremade, le 27 janvier 2020

Le Maire,
Gérard DELHOMMEZ



BUDGET PRINCIPAL

Accusé de réception en préfecture
006-210600953-20200724-DEL2020-25-BF
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

RESTES A REALISER 2019 RECETTES

GESTIONN.	FONCT.	NATURE	SERV	ENGAGEMENT	LIBELLE	MONTANT
DFI	01	1322	DFI	FI16-00006P	AMENAGEMENT RUE JULES FUNEL - DOSSIER N°2015-12855/NOTIF DU 3/11/2015 CONSEIL REGIONAL	96 843,80
DFI	824	1322	ST	ST19-00252P	2019-08794 - ZAC LEBON CONSEIL REGIONAL	100 000,00
DFI	01	1323	ST	FI17-00016P	RENOVATION CTM CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	1 460,00
DFI	01	1323	ST	FI17-00017P	MENUISERIES FRAGONARD CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	584,72
DFI	01	1323	ST	ST18-00112P	ECOLE ST EXUPERY - REMPLACEMENT MENUISERIE ALU CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	1 461,72
DFI	01	1323	ST	ST18-00116P	DOTATION CANTONALE 2018 CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	46 458,00
DFI	213	1323	ST	ST19-00251P	2019-12450 - AMENAGEMENT DES ECOLES CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	28 971,00
DFI	813	1323	ST	ST19-00249P	2019-07369 - ACQUISITION GOUPIL CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	2 925,00
DFI	01	1341	ST	ST18-00115P	CANTINE FRAGONARD - SELF / ECOLES - MOBILIER SCOLAIRE PREFECTURE DES ALPES MARITIMES	7 273,76
DFI	01	1341	ST	ST19-00140P	DETR 2019 - ECOLE ST EXUPERY - REMPLACEMENT MENUISERIE ALU PREFECTURE DES ALPES MARITIMES	22 821,31
					TOTAL CHAPITRE 13	308 799,31
DAS	251	45821	ASAD	AS18-00155P	REMB CABRIS AVEC SUBVENTION MAIRIE DE CABRIS	1468,51
DAS	251	45822	ASAD	AS18-00156P	REMB SPERACEDES AVEC SUBVENTION MAIRIE DE SPERACEDES	1325,75
DAS	251	45823	ASAD	AS18-00157P	REMB LE TIGNET AVEC SUBVENTION MAIRIE LE TIGNET	2908,2
DAS	251	45824	ASAD	AS18-00158P	REMB ST CEZAIRE AVEC SUBVENTION MAIRIE DE SAINT CEZAIRE	3641,35
DAS	251	45825	ASAD	AS18-00159P	REMB CAPG AVEC SUBVENTION COMMUNAUTE AGGLOMERATIO PAYS DE	7265,74
					TOTAL CHAPITRE 45	16 609,55
					TOTAL GENERAL	325 408,86

Fait à Peymeinade, le 27 janvier 2020

Le Maire,
Gérard DELHOMEZ



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0



Date de convocation : 17/07/2020

Présenté par Le Maire (1),

A Peymeinade, salle du conseil municipal, le 24/07/2020

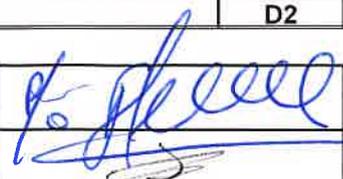
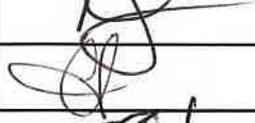
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget Primitif

A Peymeinade, salle du conseil municipal, le 24/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

1 SAINTE-ROSE FANCHINE Philippe	
BATTESTI Jean-Michel	
BAZALGETTE Marc	
CHIAPELLI Gilles	
CORCIN Aleth	
DELHOMEZ Gérard	
DERACHE Pierre-François	
DESPLANQUES Odile	
DI SANTO Patricia	
DISSAUX Michel	
FAURET Pierre	
FRANÇOIS Jean-Luc	
GAMAIN Yann	
HIRELLE Evelyne	
INNOCENTI Laetitia	
LACROIX Huguette	
LE ROLLE Catherine	
LEBÈGUE Christian	
MARCKERT Andrée	
MATTIOLI Joseph	
MOUJTÉ Didier	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
PERCHERON Sophie		
PERTICI Christian		
PIERRE Clarisse		
REDA Emmanuel		
SAGOLS Nathalie		
SEGUIN Catherine		
VIDAL Eric		
WALLON Fabienne		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Peymeinade, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil municipal.

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2020 Commune de PEYMEINADE

(En application de l'article L.2313-1 du CGCT)



Le budget communal 2020 est construit sur un principe de prudence et de rigueur, prévoyant une légère augmentation des recettes et des dépenses de fonctionnement (+0,75 %) par rapport au BP 2019.

La section d'investissement affiche quant à elle une diminution de 19,34% par rapport au BP 2020 portant le total à 4 719 700 €, entièrement autofinancée et sans recours à l'emprunt.

Ce budget est conforme aux grandes orientations de la ville, à savoir :

- Stabilité des taux d'imposition,
- Gestion rigoureuse des dépenses et optimisation des recettes,
- Affectation des marges dégagées sur le fonctionnement pour financer un programme d'investissement soutenu.

Rappelons que le principe d'équilibre et de sincérité budgétaire impose de prévoir, dans le budget primitif, les dépenses maximales et les recettes minimales qui pourraient être constatées comptablement durant l'année. L'objectif étant de ne pas consommer la totalité des crédits ouverts en dépenses et de dépasser les prévisions de recettes pour aboutir en fin d'année à un excédent de fonctionnement permettant a minima d'autofinancer le remboursement de la dette.

Les recettes de fonctionnement

On peut noter que **les recettes de fonctionnement** évaluées au plus juste, augmentent légèrement passant de 8 119 000€ au BP 2019 à 8 180 000€ au BP 2020.

La comparaison au BP 2019 peut se détailler par chapitre comme suit :

Recettes de fonctionnement	BP 2019	BP 2020	Var.
013 Atténuation de charges	18 000	24 000	33,33%
70 Produit des services	767 000	610 000	-20,47%
73 Impôts et Taxes	5 635 000	5 835 000	3,55%
74 Dotation	710 000	772 000	8,73%
75 Autres produits de gestion courante	75 000	72 000	-4,00%
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels	24 304	20 351	-16,26%
78 Reprises sur amortissements et provisions		22 000	
Total des recettes réelles	7 229 304	7 355 351	1,74%
042 opération d'ordre de transfert entre sections	100 000	83 000	-17,00%
Total des recettes d'ordre	100 000	83 000	-17,00%
002 Résultat reporté	789 696	741 649	-6,08%
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	8 119 000	8 180 000	0,75%

Les atténuations de charges (chapitre 013) augmentent de 6k€ du fait d'un plus grand nombre de dossiers de maladies ou de congés maternité à rembourser par l'assureur de la ville.

Les produits des services (chapitre 70) diminuent de 20,47% (-157k€) du fait essentiellement de l'impact du COVID19 sur les recettes de cantine et d'une baisse du montant à rembourser par la CAPG en compensation du personnel mis à disposition pour les missions liées au périscolaire. Il est précisé que les redevances à encaisser ont été estimées a minima en respectant le principe de prudence.

Les impôts et taxes (chapitre 73) augmentent globalement de 200 k€ (+3,55%) sans augmentation des taux.

Les recettes fiscales prévisionnelles sont en progression de 143k€ du fait de la dynamique des bases fiscales et de leur revalorisation annuelle indexée sur l'inflation.

Les dotations de l'Etat et diverses participations (chapitre 74) sont globalement en hausse de 62k€ du fait des compensation d'exonération de taxe d'habitation (+30k€), des remboursements des élections, du recensement et de contrats aidés (+36k€), des remboursements de TVA sur certaines dépenses de fonctionnement (+25k€). Tout cela vient compenser la perte de dotation globale de fonctionnement (-21k€)

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) prévoient une baisse de recettes de 3k€ issues des locations immobilières. En effet, une partie des propriétés communales louées en 2019 devraient être libérées au cours de l'année 2020.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) sont, par nature, imprévisibles. Ils restent donc estimés à un niveau très faible comme l'an dernier mais prennent d'ores et déjà en compte des remboursements d'assurance obtenus depuis le début de l'année.

Les recettes d'ordre de fonctionnement correspondent au remboursement des travaux réalisés en régie. Ces derniers varient en fonction de l'activité des services techniques durant l'année.

Une légère baisse est prévue en 2020 du fait de l'arrêt de l'activité de la régie durant le COVID19 (-17 k€).

Enfin, **le report d'une partie du résultat de fonctionnement 2019 (741 648,60 €) porte le total des recettes de fonctionnement à 8 180 000 €, légèrement supérieur aux 8 119 000 euros prévus l'an dernier.**

Les dépenses de fonctionnement

En parallèle, **les dépenses de fonctionnement** augmentent également de 0,75% et viennent équilibrer le budget à 8 180 000€.

La comparaison au BP 2019 peut se présenter ainsi :

Dépenses de fonctionnement	BP 2019	BP 2020	Var.
011 Charges à caractère général	1 970 000	1 970 000	0,00%
012 Charges de Personnel	4 197 000	4 327 000	3,10%
014 Atténuation de produits (FPIC + SRU)	125 000	235 000	88,00%
65 Charges de gestion courante	541 000	575 000	6,28%
66 Charges financières	135 000	120 000	-11,11%
67 Charges Exceptionnelles	23 000	40 000	73,91%
68 Dotation aux amortissements et provisions	7 000	47 500	578,57%
022 Dépenses imprévues	50 000	115 500	131,00%
Total dépenses réelles	7 048 000	7 430 000	5,42%
023 Virement à la section d'investissement	800 000	500 000	-37,50%
042 amortissement et autres transferts	271 000	250 000	-7,75%
Total dépenses d'ordre	1 071 000	750 000	-29,97%
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	8 119 000	8 180 000	0,75%

Ainsi **les charges à caractère général** (chapitre 011) restent stables à 1 970 000€.

Elles permettent à la commune d'assumer les dépenses de fonctionnement courant et de répondre à l'ensemble des obligations réglementaires et sécuritaires de plus en plus importantes

Les dépenses de personnel (chapitre 012) augmentent de 3,10% du fait notamment :

- De la poursuite de l'accord national des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR),
- De l'augmentation du SMIC depuis le 1^{er} janvier 2020,
- Du paiement d'un grand nombre d'heures supplémentaires réalisées et de jours de CET épargnés,
- du Glissement Vieillesse Technicité,
- du paiement de dossiers de validations de services antérieurs,
- de l'organisation des élections municipales et du recensement de la population,
- du remplacement de postes totalement ou partiellement vacants,
- du remplacement d'agents en arrêt maladie,

- ~~de la création d'un~~ équivalent temps plein supplémentaire pour renforcer les services,

Les atténuations de produit (chapitre 014), qui comprennent le reversement FPIC pour 72k€ et les pénalités SRU pour 163k€, augmentent de 88% ou 110 000€ du fait des pénalités payées par la ville sur la carence en logements sociaux.

Les charges de gestion courante (chapitre 65) augmentent de 34k€ avec la revalorisation des subventions versées au CCAS et à la Caisse des écoles et du fait de la constatation de créances éteintes.

Dans un même temps, ces augmentations sont compensées en partie par **une baisse des charges financières**, (chapitre 66) obtenue grâce au désendettement de la commune (-15 k€).

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) augmentent de 17k€ par rapport aux prévisions 2019, du fait d'annulation de recettes passées sur des exercices antérieurs (10k€) et de la comptabilisation à partir de 2020 d'une rente viagère (7k€). Une enveloppe de 23k€ reste prévue afin de pouvoir faire face à d'éventuelles dépenses exceptionnelles et à des contentieux de l'année dont l'issue est encore incertaine.

Les dotations aux provisions (chapitre 68) sont en forte augmentation (+ 40 500€) du fait d'un grand nombre de nouveaux contentieux pour lesquels la collectivité a l'obligation de réserver des crédits afin de faire face à un risque éventuel dans les années à venir.

Les amortissements diminuent de 21k€ et le virement prévisionnel de la section de fonctionnement à la section d'investissement passe de 800 000 € à 500 000€ pour pouvoir équilibrer le budget et compenser l'ensemble des augmentations de dépenses vues précédemment.

Les recettes et dépenses d'investissement :

S'agissant de l'investissement, le budget peut se présenter ainsi :

Recettes d'investissement	BP 2019	BP 2020	Var.
13 Subventions d'investissement		20 400,00 €	
16 Emprunt			
165 caution à encaisser		2 000,00 €	
10 dotations (TLE + FCTVA)	297 103	277 375,49 €	-6,64%
1068 Excédent de fonctionnement N-1	1 500 000	1 600 000,00 €	
138 Autres sub d'invest non transférable			
024 Produit des cessions d'immo		13 352,00 €	
20422 Réimputation participation ZAC Lebon (annulation au 20422 pour passer au 2764)		125 000,00 €	
238 avances versées sur commandes immo corp		4 560,00 €	
45 opérations pour compte de tiers (travaux eau pluviale pour CAPG)		131 000,00 €	
Total des recettes réelles	1 797 103	2 173 687,49 €	20,96%
021 Virement de la section de fonctionnement	800 000	500 000,00 €	-37,50%
040 opération de transfert entre sections	271 000	250 000,00 €	-7,75%
041 Opérations patrimoniales		62 700,00 €	
Total des recettes d'ordre	1 071 000	812 700,00 €	-24,12%
Total des recettes d'investissement	2 868 103,43 €	2 986 387,49 €	
001 Solde d'exécution positif reporté	854 437	1 407 903,65 €	64,78%
(rappel des RAR recettes pour info)	232 459	325 408,86 €	39,99%
Total des recettes d'investissement de l'exercice	3 955 000,00 €	4 719 700,00 €	19,34%

Dépenses d'investissement	BP 2019	BP 2020	Var.
20 immobilisations incorporelles	6 000		-100,00%
204 Subventions d'équipement versées		45 000,00 €	
21 immobilisations corporelles			
23 immobilisations en cours	2 879 000	2 012 000,00 €	-30,11%
10 Dotation fonds divers et réserves	60 000	84 000,00 €	40,00%
13 remboursement de trop perçu sur subventions		29 200,00 €	
16 remboursement capital d'emprunt	450 000	454 000,00 €	0,89%
165 Caution à reverser		5 000,00 €	
020 Dépenses imprévues	100 819	178 369,85 €	76,92%
2764 Créances sur Personnes de droits privés (Avance s/ZAC Lebon)		375 000,00 €	
45 opérations pour compte de tiers (travaux eau pluviale pour CAPG)		131 000,00 €	
Total dépenses réelles	3 495 819	3 313 569,85 €	-5,21%
040 opération d'ordre de transfert entre sections	100 000	83 000,00 €	-17,00%
041 Opérations patrimoniales		62 700,00 €	
Total dépenses d'ordre	100 000	145 700,00 €	45,70%
Total dépenses d'investissement du BP	3 595 819	3 459 269,85 €	-3,80%
(rappel des RAR dépenses pour info)	359 181	1 260 430,15 €	250,92%
Total des dépenses d'investissement de l'exercice	3 955 000	4 719 700,00 €	19,34%

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 719 700 € et permettent de réaliser un grand nombre de projets répartis en opérations détaillées ci-dessous (montant hors RAR) :

- 664 000€ pour des opérations de voirie et de sécurité routière,
- 150 000 € pour des acquisitions foncières,
- 158 500 € pour des travaux dans les écoles et les cantines,
- 110 900 € pour l'aménagement des équipements sportifs, culturels et de loisirs
- 309 000 € pour l'aménagement de divers bâtiments communaux
- 111 300 € pour des aménagements urbains, touristiques et d'environnement
- 50 000 € pour des travaux sur les réseaux d'éclairage public,

- ~~142 700 €~~ pour le renouvellement de matériels, mobiliers et véhicules des services municipaux,
- 103 700€ pour la modernisation du parc informatique des services municipaux et des écoles,
- 39 200 € pour le renouvellement de matériels et mobiliers des écoles et cantines
- 21 000 € pour le renouvellement de matériels et mobiliers des équipements sportifs et culturels

Les opérations pluriannuelles, votées en Autorisations de Programmes/Crédits de Paiement (AP/CP) traitent des plus gros chantiers nécessitant une budgétisation sur plusieurs années.

Les orientations suivantes sont prévues :

- 46 000 € pour la rénovation du vieux village, prévoyant notamment la finalisation de l'aménagement de la place Gervais Court et des études pour l'aménagement du parking du Clos.
- 45 700 € pour des travaux d'accessibilité, tels que prévus dans le cadre de l'ADAP.
- 30 000 € pour l'Aménagement du cœur de ville afin de lancer les études et premiers travaux de réaménagement du square CAUVIN.
- 375 000 € seront également nécessaires pour financer la concession d'aménagement de la ZAC Lebon mais ils seront à comptabiliser en dehors de l'APCP en attendant de pouvoir intégrer réellement les biens dans l'actif de la commune
- 30 000 € d'indemnités de résiliation du projet de la salle de spectacle que la nouvelle municipalité ne souhaite pas poursuivre sous cette forme.

S'ajoutent à ces opérations :

- 1 260 430,15€ de travaux inscrits en restes à réaliser en 2019
- 45 000€ pour d'éventuelles participations aux raccordements électriques
- 29 000€ pour des remboursements de trop perçus sur subventions
- 84 000€ de remboursement et réimputation de Taxes d'urbanismes
- 178 369,85 € de crédits pour des dépenses imprévues,
- 131 000€ de travaux d'eau pluviales pour le compte de la CAPG (avance entièrement remboursée)
- 454 000€ de remboursement de capital de dette.
- 5 000€ de remboursement de caution
- 83 000€ d'opérations d'ordre pour rembourser les travaux en régie
- 62 700€ d'opérations patrimoniales

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement permettant de financer ces projets reposent avant tout sur de l'autofinancement grâce à:

- 1 407 903.65 € de résultat d'investissement 2019
- 1 600 000 € de résultat de fonctionnement 2019 affectés en investissement,
- 325 408,86 € de recettes 2019 restant à encaisser (subventions attribuées)

Soit un autofinancement 2020 issu des résultats 2019 de plus de 3,333 millions.

S'ajoutent à ce montant les recettes 2020 suivantes :

- 500 000 € de virement prévisionnel de la section de fonctionnement,
- 250 000€ d'amortissements,
- 277 000 € de remboursements de TVA et de taxe d'aménagement,
- 13 000€ de cessions

Les 4,719 millions d'euros d'investissement sont donc autofinancés **sans recourir à l'emprunt.**

L'encours de dette s'élèvera au 31/12/2020 à 3,809 millions d'euros.



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 24 juillet 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Délibération n° 2020-033 : Vote de subventions à des associations pour l'année 2020

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade dûment convoqué le 17 juillet 2020 s'est réuni le vendredi 24 juillet 2020 en salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRESENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Christian PERTICI – M. Jean-Michel BATESTI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. MOUTTÉ Didier.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : M. Yann GAMAIN – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Sophie PERCHERON.

POUVOIR DE : M. Yann GAMAIN à Mme Aleth CORCIN – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Sophie PERCHERON à M. Gérard DELHOMEZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel REDA

DOMAINE / THEME : VIE ASSOCIATIVE

RAPPORTEUR : Aleth CORCIN

SYNTHESE

Il est proposé d'octroyer le versement de subventions aux associations qui en ont fait la demande, qui remplissent les conditions légales d'attribution et qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

Le montant proposé de ces subventions pour l'année 2020 s'élève à 66 500 € pour le fonctionnement et à 13 350 € au titre des subventions exceptionnelles, soit un total de 79 850 €.

Il est précisé que ces propositions ne concernent pas les subventions supérieures à un montant de 23 000 € et qui font l'objet d'une convention d'objectifs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 et l'article L.2311-7 spécifiant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

Vu l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales indiquant que toute association ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée et que toutes les associations qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité ;

Vu l'article 59 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire insérant un article 9-1 dans la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations qui stipule que "constituent des subventions, au sens de la présente loi, les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives, (...) justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire";

Vu la délibération n°2019-70 adoptée par le conseil municipal de Peymeinade en séance du 12 décembre 2019 et ayant octroyé des avances sur subventions au titre de l'année 2020 aux associations indiquées ci-dessous :

- CAP Football :	15 000 €
- CAP Cyclisme :	2 830 €
- Tribal Roch :	3 500 €
- COS :	6 000 €

Madame Aleth CORCIN expose au conseil municipal :

Considérant que pour recevoir le versement d'une subvention de la ville de Peymeinade, les associations doivent fournir leurs statuts, la déclaration au Journal Officiel, la composition du conseil d'administration dans un dossier de demande de subvention incluant également le compte de résultat et le bilan du dernier exercice clos, le rapport d'activité de l'année écoulée et le projet d'activité 2020 ;

Considérant que toutes les associations pour lesquelles est proposé le versement de subventions, ont déposé une demande de subvention pour l'année 2020, ont satisfait aux exigences précitées et concourent effectivement à la satisfaction d'un intérêt général pour la Ville de Peymeinade ;

C'est pourquoi il est proposé au conseil municipal d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes pour l'année 2020, telle que définie dans le tableau ci-dessous.

Fonction comptable	Associations	Subvention 2020 Fonctionnement	Subvention 2020 Exceptionnelle	TOTAL 2020
024	COMITE DES FETES	1 000	9 000	
Total 024		1 000	9 000	10 000
025	A.C.P.E (Anciens Combattants Peymeinade et Environs)	1 200		
025	A.E.E.M (Assoc pour enseign. aux enfants malades)	100		
025	Amicale des pays de Cannes des portes drapeaux	200		
025	SOUVENIR FRANCAIS	1 200		
Total 025		2 700		2 700
20	D.D.E.N (Dél. Dép. Educ. Nat. Grasse et Val de Siagne)	100		
20	E.P.I (Enfants-Parents-Indépendants)	200		
Total 20		300		300
311	CHŒUR ARIOSO DE PEYMEINADE	300		
311	FENETRE SUR COUR	300	200	
311	SAINT JEAN CASSIEN FESTIVAL	300		
311	TRIBAL ROCH	11 000		
Total 311		11 900	200	12 100
312	CINE- PHOTO- CLUB- DE- PEYMEINADE	300	150	
312	ASSOCIATION ART STUDIO 1954	0	1 500	
Total 312		300	1 650	1 950
40	CAP CYCLISME	8 500	1 500	
40	MOM PEYMEINADE VOLLEY-BALL	4 500		
40	PAYS DE GRASSE HAND BALL	1 500		
40	TENNIS CLUB PEYMEINADE	9 000		
40	L'AZUREENNE DE SPORTS ADAPTES	500		
Total 40		24 000	1 500	25 500
520	ASSOCIATION ADRIEN	500		
520	COS	19 000		
520	JALMALV	150		
Total 520		19 650		19 650
521	A.P.F (ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE)	200		

Fonction comptable	Associations	Subvention 2020 Fonctionnement	Subvention 2020 Exceptionnelle	TOTAL 2020
Total 521		200		200
523	L'ENTRAIDE	2 000	1 000	
523	STE ST VINCENT DE PAUL	2 250		
Total 523		4 250	1 000	5 250
64	GRAINES DE NENUPHAR	500		
Total 64		500		500
833	ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	400		
833	C.C.F.F (COMITE COMMUNAL DES FEUX de FORET)	1 100		
833	SAUVEGARDE DU CANAL DE LA SIAGNE	200		
Total 833		1 700		1 700
Total des subventions 2020		66 500	13 350	79 850

Il est précisé que ce tableau ne concerne pas les propositions de subventions supérieures à un montant de 23 000 € et qui font l'objet d'une convention d'objectifs (cas du Cercle Athlétique de Peymeinade - Football) et que les montants inscrits incluent les avances versées pour les associations citées précédemment.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ATTRIBUER** les subventions aux associations, réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à leur versement ;
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2020 (imputation 6574).

M. le Maire ne prend pas part au vote.

Mme Catherine LE ROLLE ne prend pas part au vote.

Mme Andrée MARCKERT ne prend pas part au vote.

VOTE :

POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 24 juillet 2020

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



DEL2020-033



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 24 juillet 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2020-031 : Vote d'une subvention de fonctionnement au budget CCAS pour l'exercice 2020

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade dûment convoqué le 17 juillet 2020 s'est réuni le vendredi 24 juillet 2020 en salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRESENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Christian PERTICI – M. Jean-Michel BATESTI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. MOUTTÉ Didier.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : M. Yann GAMAIN – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Sophie PERCHERON.

POUVOIR DE : M. Yann GAMAIN à Mme Aleth CORCIN – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Sophie PERCHERON à M. Gérard DELHOMEZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel REDA

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Catherine SEGUIN

SYNTHÈSE

Afin de permettre au CCAS de la commune de Peymeinade de mener ses actions, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 97 000 € pour l'année 2020.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,
Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 acté par délibération du conseil municipal n° 2020-28 en date du 24 juillet 2020,
Vu le projet de Budget Primitif du CCAS pour l'année 2020,

Madame Catherine SEGUIN expose au conseil municipal :

Considérant qu'il convient de fixer le montant de la subvention à allouer en 2020 pour le fonctionnement du CCAS, établissement public rattaché,

Considérant qu'une subvention communale est nécessaire pour assurer le fonctionnement de cet établissement,

Considérant qu'un réajustement à la hausse des dépenses de personnel, lié à la stagiairisation d'un agent de la ville mis à disposition du CCAS et qui sera titularisé au 1^{er} aout 2020, doit être pris en compte. Cela induit une hausse équivalente de la subvention d'équilibre versée par la commune ainsi que du montant qu'elle refacturera au CCAS,

C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal d'adopter le montant de subvention de fonctionnement 2020 à allouer au CCAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le montant de la subvention de fonctionnement 2020 à allouer au CCAS comme suit :

	Subvention de fonctionnement - Année 2020
Centre Communal d'Action Sociale	97 00,00 €

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2020 de la commune, chapitre 65.

VOTE :

POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 24 juillet 2020

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 24 juillet 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2020-032 : Vote d'une subvention de fonctionnement au budget de la Caisse Des Écoles pour l'exercice 2020

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade dûment convoqué le 17 juillet 2020 s'est réuni le vendredi 24 juillet 2020 en salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRESENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Christian PERTICI – M. Jean-Michel BATTISTI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. MOUTTÉ Didier.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : M. Yann GAMAIN – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Sophie PERCHERON.

POUVOIR DE : M. Yann GAMAIN à Mme Aleth CORCIN – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Sophie PERCHERON à M. Gérard DELHOMEZ.

SECRETARE DE SEANCE : Emmanuel REDA

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Catherine LE ROLLE

SYNTHÈSE

Afin de permettre à la Caisse Des Écoles de la commune de Peymeinade de mener ses actions, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 85 800 € pour l'année 2020.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,
Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 acté par délibération du conseil municipal n° 2020-27 en date du 24 juillet 2020,
Vu le projet de budget primitif de la caisse des écoles pour l'année 2020,

Madame Catherine LE ROLLE expose au conseil municipal :

Considérant qu'il convient de fixer le montant de la subvention à allouer en 2020 pour le fonctionnement de la caisse des écoles établissement public rattaché,

Considérant qu'une subvention communale est nécessaire pour assurer le fonctionnement de cet établissement,

C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal d'adopter le montant de subvention de fonctionnement 2020 à allouer à la caisse des écoles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le montant des subventions de fonctionnement 2020 à allouer à la caisse des écoles, comme suit :

	Subvention de fonctionnement - Année 2020
Caisse Des Écoles	85 800,00 €

- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2020 de la commune, chapitre 65.

VOTE :

POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 24 juillet 2020

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE





MAIRIE DE PEYMEINADE

**EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 24 juillet 2020**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2020-028 : Vote des taux de la fiscalité locale 2020

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade dûment convoqué le 17 juillet 2020 s'est réuni le vendredi 24 juillet 2020 en salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRESENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Christian PERTICI – M. Jean-Michel BATESTI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. MOUTTÉ Didier.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : M. Yann GAMAIN – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Sophie PERCHERON.

POUVOIR DE : M. Yann GAMAIN à Mme Aleth CORCIN – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Sophie PERCHERON à M. Gérard DELHOMEZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel REDA

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Pierre FAURET

SYNTHÈSE

La nouvelle municipalité n'ayant été élue qu'au terme du conseil municipal du 4 juillet 2020, elle n'a pu valablement voter les taux de fiscalité 2020 avant la date limite fixée au 3 juillet 2020. C'est pourquoi les taux 2019 sont reconduits d'office pour l'année 2020.

Pour autant la nouvelle municipalité souhaite affirmer sa volonté de maintenir les taux d'impositions inchangés par le biais de cette délibération de principe.

Aussi, conformément aux orientations budgétaires présentées lors du Conseil Municipal du 24 juillet 2020, il est proposé de maintenir les taux de fiscalité des ménages à leur niveau de 2019. Cette stabilité constitue un effort en faveur des contribuables, qui ainsi ne subiront pas d'augmentation de la pression fiscale sur la part communale, hormis la revalorisation des bases dorénavant indexée sur l'inflation.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de maintenir et d'adopter les taux de la fiscalité locale suivants :

- Taxe foncière sur le bâti : 10,84 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 48,00 %

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2331-3,

Vu le Code Général des Impôts, et plus particulièrement les articles 1636 B sexies, et 1639A

Vu la Loi de finances pour 2020,

Vu le rapport d'Orientations Budgétaires 2020 acté par délibération du conseil municipal n° 2020-27 en date du 24 juillet 2020,

Vu l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19

Considérant que cette ordonnance a repoussé exceptionnellement au 3 juillet 2020 la date limite de transmission des délibérations des collectivités relatives aux taux et produits des impositions directes locales de l'année 2020

Considérant que conformément à l'article 1639A du Code Général des Impôts, en l'absence de délibération transmise au 3 juillet 2020, il sera procédé au recouvrement des impositions directes locales 2020 selon les dispositions prises par la collectivité en 2019,

Monsieur Fauret expose au conseil municipal :

Considérant que l'article L2331-3 du Code Général des Collectivités Territoriales définit le produit des taxes foncières et de la taxe d'habitation comme des recettes fiscales de la section de fonctionnement du budget des communes,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de voter chaque année les taux de ces taxes qui sont ensuite appliqués aux bases fiscales afin d'obtenir le produit de la fiscalité locale,

Considérant que la réforme de la fiscalité directe locale entraine un gel du taux de Taxe d'habitation dès 2020,

Considérant que dans le contexte de crise sanitaire COVID 19, la nouvelle municipalité n'ayant été élue qu'au terme du conseil municipal du 4 juillet 2020, elle n'a pu valablement voter les taux de fiscalité 2020 avant la date limite fixée au 3 juillet 2020, c'est pourquoi les taux 2019 sont reconduits d'office pour l'année 2020.

Considérant que la nouvelle municipalité souhaite affirmer sa volonté de maintenir les taux d'impositions inchangés par le biais de cette délibération de principe.

Considérant que le produit fiscal attendu et inscrit au budget primitif 2020 s'élève à 1 552 335 €, hors majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires dont le produit fiscal supplémentaire attendu s'élève à 156 728 € et hors produit prévisionnel de TH fixé à 2 683 916€, à taux constant (13.29%).

Il est proposé au conseil municipal de maintenir et d'adopter les taux de la fiscalité directe au même niveau que l'année 2019, soit :

	Taux - Année 2020
Taxe foncière bâtie	10,84 %
Taxe foncière non bâtie	48,00 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE MAINTENIR et D'ADOPTER** les taux de la fiscalité directe au même niveau que l'année 2019, soit :

	Taux - Année 2020
Taxe foncière bâtie	10,84 %
Taxe foncière non bâtie	48,00 %

VOTE :

POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 24 juillet 2020

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



Considérant que la réforme de la fiscalité directe locale entraine un gel du taux de Taxe d'habitation dès 2020,

Considérant que dans le contexte de crise sanitaire COVID 19, la nouvelle municipalité n'ayant été élue qu'au terme du conseil municipal du 4 juillet 2020, elle n'a pu valablement voter les taux de fiscalité 2020 avant la date limite fixée au 3 juillet 2020, c'est pourquoi les taux 2019 sont reconduits d'office pour l'année 2020.

Considérant que la nouvelle municipalité souhaite affirmer sa volonté de maintenir les taux d'impositions inchangés par le biais de cette délibération de principe.

Considérant que le produit fiscal attendu et inscrit au budget primitif 2020 s'élève à 1 552 335 €, hors majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires dont le produit fiscal supplémentaire attendu s'élève à 156 728 € et hors produit prévisionnel de TH fixé à 2 683 916€, à taux constant (13.29%).

Il est proposé au conseil municipal de maintenir et d'adopter les taux de la fiscalité directe au même niveau que l'année 2019, soit :

	Taux - Année 2020
Taxe foncière bâtie	10,84 %
Taxe foncière non bâtie	48,00 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE MAINTENIR et D'ADOPTER** les taux de la fiscalité directe au même niveau que l'année 2019, soit :

	Taux - Année 2020
Taxe foncière bâtie	10,84 %
Taxe foncière non bâtie	48,00 %

VOTE :

POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 24 juillet 2020

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 24 juillet 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2020-030 : Adoption du budget primitif 2020

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade dûment convoqué le 17 juillet 2020 s'est réuni le vendredi 24 juillet 2020 en salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRESENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Christian PERTICI – M. Jean-Michel BATTISTI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. MOUTTÉ Didier.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : M. Yann GAMAIN – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Sophie PERCHERON.

POUVOIR DE : M. Yann GAMAIN à Mme Aleth CORCIN – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Sophie PERCHERON à M. Gérard DELHOMEZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel REDA

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

SYNTHÈSE

Le budget qui est soumis à l'approbation, conformément aux articles L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales est équilibré en dépenses et en recettes :

- en section de fonctionnement à 8 180 000,00 €
- en section d'investissement à 4 719 700.00 €

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du conseil municipal du 24 juillet 2020.

Conformément aux dispositions en vigueur, le contenu du budget ainsi que les annexes sont présentés dans le rapport détaillé joint à la présente.

Il est proposé de voter le projet de budget primitif de la commune pour l'année 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1er janvier 2007,

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 acté par délibération du conseil municipal n° 2020-27 en date du 24 juillet 2020,

Vu la délibération du 24 juillet 2020 adoptant l'affectation des résultats de l'année 2019,

Vu la maquette budgétaire transmise à l'ensemble des conseillers municipaux, accompagnée de la note de présentation brève et synthétique prévue à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

Considérant que cette ordonnance a repoussé exceptionnellement la date limite de vote du Budget Primitif au 31 juillet 2020 et a autorisé la présentation du DOB dans la même séance de conseil municipal que celle adoptant le BP, à condition de présenter des délibérations distinctes.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2020.

Considérant que la présentation de ce budget primitif fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 24 juillet 2020.

Considérant que le budget primitif 2020 est voté après adoption du compte administratif 2019 et affectation des résultats de l'année 2019.

Considérant que la commune a décidé de voter son budget par chapitre, qu'il est présenté par nature et assorti d'une présentation croisée par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M14.

Considérant que les propositions budgétaires peuvent se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2020
011	Charges à caractère général	1 970 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 327 000,00 €
014	Atténuations des produits	235 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	575 000,00 €
66	Charges financières	120 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	40 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	47 500,00 €
022	Dépenses imprévues	115 500,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 430 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	250 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		750 000,00 €
TOTAL DEPENSES		8 180 000,00 €

Recettes		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2020
013	Atténuations de charges	24 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	610 000,00 €
73	Impôts et taxes	5 835 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	772 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	72 000,00 €
77	Produits exceptionnels	20 351.40 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	22 000.00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 355 351.40 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	83 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1	741 648.60 €
TOTAL RECETTES		8 180 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2020	Restes à réaliser 2019	Montant total proposé en 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 000,00 €		84 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	29 200,00 €		29 200,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	459 000,00 €		459 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		5 922,00 €	5 922,00 €
204	Subvention d'équipement versée	45 000,00 €	7 021,64 €	52 021,64 €
Dépenses d'équipements individualisées en opération		2 012 000,00 €	1 247 486,51 €	3 259 486,51 €
27	Autres immobilisations financières	375 000,00 €		375 000,00 €
020	Dépenses imprévues	178 369,85 €		178 369,85 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	131 000,00 €		131 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		3 313 569,85 €	1 260 430,15 €	4 574 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	83 000,00 €		83 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	62 700,00 €		62 700,00 €
001	Déficit d'investissement reporté n-1			0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		145 700,00 €	0,00 €	145 700,00 €
TOTAL DES DEPENSES		3 459 269,85 €	1 260 430,15 €	4 719 700,00 €

Recettes

Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2020	Restes à réaliser 2019	Montant total proposé en 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	277 375,49 €		277 375,49 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 600 000,00 €		1 600 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	20 400,00 €	308 799,31 €	329 199,31 €
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	125 000,00 €		125 000,00 €
23	Immobilisations en cours	4 560,00 €		4 560,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00 €		2 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 352,00 €		13 352,00 €
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	131 000,00 €	16 609,55 €	147 609,55 €
Total des recettes réelles d'investissement		2 173 687,49 €	325 408,86 €	2 499 096,35 €
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000,00 €		500 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	250 000,00 €		250 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	62 700,00 €		62 700,00 €

Total des recettes d'ordre d'investissement		812 700,00 €	0,00 €	812 700,00 €
001	Excédent d'investissement reporté n-1	1 407 903,65 €		1 407 903,65 €
TOTAL DES RECETTES		4 394 291,14 €	325 408,86 €	4 719 700,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le projet de budget 2020 selon les chapitres budgétaires et le total par section qui lui est présenté et de l'arrêter comme détaillé ci-dessus, ainsi que l'ensemble des annexes, tels que joints à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à engager, liquider les dépenses et recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus,
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à Mme le Sous-Préfet de Grasse et M. le Trésorier Principal de Grasse.

VOTE :

POUR : UNANIMITE

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 24 juillet 2020

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget primitif 2020- ville de Peymeinade

Date de transmission de l'acte : 29/07/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 29/07/2020

Numéro de l'acte : DEL2020-30 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600953-20200724-DEL2020-30-BF

Date de décision : 24/07/2020

Acte transmis par : Dominique GUEUGNON

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Acte à classer**DELCCAS2020-20**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-07-29T17-24-23.00 (MI224541105)

Identifiant unique de l'acte :

006-260601554-20200727-DELCCAS2020-20-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Budget Primitif 2020

Date de décision : 27/07/2020



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétairesActe : [FLUX BP CCAS 2020 SCELLE.XML](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DEL CCAS 2020-20 PAGE SIGNATURES BP 2020.PDF](#) Type PJ : 70_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[DEL CCAS 2020-20 Vote du Budget Primitif 2020.PDF](#) Type PJ : 70_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/07/20 à 17:24

Par [GUEUGNON Dominique](#)

Transmis

Date 29/07/20 à 17:24

Par [GUEUGNON Dominique](#)

Accusé de réception

Date 29/07/20 à 17:29